



L 15290 - 2433 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2433
20 mars 2015
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

En marge de la loi santé

Les hôpitaux

victimes de

l'austérité



Journée du 9 avril

L'occasion
de se faire
entendre

page 6

Éducation

Mobilisation
pour de vrais
moyens

page 7

Élections en Israël

Likoud
et travaillistes:
une même
impasse

page 8

Le gouvernement veut se refaire une santé au détriment des médecins et des patients

L'examen de la loi santé de Marisol Touraine démarre à l'Assemblée nationale. On l'a vu dimanche 15 mars, avec la manifestation des professions libérales, les médecins sont vent debout contre la généralisation du tiers payant.

Cette mesure serait pourtant salutaire. Le tiers payant pour tous serait un soulagement car avancer 23 euros à chaque consultation, une ou plusieurs fois dans le mois selon les situations, est un obstacle pour nombre de familles populaires. Que certains médecins et des représentants nationaux s'y opposent par principe, au nom de la « responsabilisation » des patients, relève du mépris social.

Quant aux médecins qui expriment leur crainte « d'être transformés en salariés », ils colportent les préjugés classiques de la droite. Ils repoussent avec horreur l'idée d'être salariés, mais ils dépendent déjà, par tous les bouts, des organismes publics. Et que deviendraient-ils s'il n'y avait pas l'État pour organiser le système de santé et pour prendre en charge leur formation ?

Face à ces propos réactionnaires, la ministre de la Santé a le beau rôle. Mais la légèreté avec laquelle elle a géré la mise en place technique du tiers payant témoigne de son hypocrisie.

Après des mois de discussions, Marisol Touraine est toujours incapable d'assurer la mise en place d'un guichet unique permettant aux médecins d'avoir un seul interlocuteur, à la place des centaines de mutuelles. Et pour cause : elle ne peut pas réduire les moyens de l'Assurance-maladie, diminuer son personnel, semer la zizanie dans les services administratifs, d'un côté, et, de l'autre, promettre des miracles.

C'est pourquoi même les médecins les mieux disposés à l'égard du tiers payant et des patients ont de quoi être en colère. Alors, s'il y a un obstacle à la généralisation du tiers payant, il est surtout à chercher du côté du gouvernement.

À travers cette mesure, le gouvernement veut faire un bon coup politique. Il veut avoir l'air de faire une politique de gauche sans dépenser un centime de plus pour la population et même, si possible, en enlevant des moyens à la santé.

Cette mesure sert de cache-misère au gouvernement, car sa politique de santé ne permet ni de faciliter l'accès aux soins, ni de lutter contre la médecine à deux vitesses.

Que prévoit le gouvernement pour lutter contre les déserts médicaux qui se multiplient dans les campagnes et les banlieues populaires ? Que prévoit-il contre les dépassements d'honoraires sur les soins dentaires ou d'optique ? Rien.

Il y a plus de trois millions de personnes sans mutuelle. Elles ont à payer de leur poche le reste-à-charge, qui n'a fait qu'augmenter au rythme des franchises et des remboursements de médicaments de ces dernières années.

La facture s'allonge même quand on est soigné à l'hôpital public, parce que le forfait hospitalier est de plus en plus cher, parce que le transport en ambulance est de plus en plus restrictif, parce que l'hôpital ne délivre plus les médicaments dits de confort, parce qu'il faut payer pour avoir une chambre individuelle... Dans certains hôpitaux, la douche chaude et la couverture ne sont même plus garantis. Alors, quand le gouvernement impose aux hôpitaux trois milliards de nouvelles coupes budgétaires, cela augure du pire.

À cause des restrictions budgétaires, des hôpitaux de proximité fusionneront, fermeront des services, ce qui signifiera un nombre moindre de lits et des temps d'attente plus longs. Sous couvert de développer la chirurgie ambulatoire et de diminuer les durées d'hospitalisation, on va renvoyer des malades chez eux au plus vite.

Et, comme si les personnels hospitaliers n'étaient pas déjà surmenés et dans l'incapacité de prendre tous leurs repos, le gouvernement prévoit de supprimer 22 000 postes dans les hôpitaux.

Voilà le véritable visage de la politique de santé du gouvernement. Et tout cela pourquoi ? Parce qu'il ne veut pas mettre d'argent dans les services publics. De l'argent, il y en a pour payer la dette aux banquiers, il y en a pour arroser le grand patronat mais, pour la santé, il n'y en a plus.

La dégradation du système de santé est le fruit de la politique antiouvrière du gouvernement Valls, mais c'est aussi le résultat d'une évolution vers une société où toutes les activités humaines doivent rapporter de l'argent, dégager des profits, sans quoi elles sont vouées à disparaître, même si elles sont indispensables à la population. Au-delà de la politique d'austérité, c'est le capitalisme qui est dangereux pour notre santé.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Le PS et la peur du FN	3
Fraude sociale : le FN contre les travailleurs	3
Hôpitaux : les Urgences au bord de l'explosion	4
Le droit à l'oubli après une maladie	4
Retraites : aux patrons de payer	4
Chauffeurs routiers : ça bloque	4
Valls et la ruralité	5
Le maire de Béziers nostalgique du colonialisme	5
Le projet de loi antiterroriste	5
Le salaire du patron de Sanofi	5
La grève du 9 avril	6
Rebsamen et les licenciements	6
Éducation : encore une réforme pour rien	6

L'escroquerie de la réforme de l'éducation prioritaire

7

Aubervilliers : parents et enseignants unis

7

Lycée Louise-Michel (Bobigny) en lutte

7

Le drame de Clichy-sous-Bois et la justice

11

DANS LE MONDE

Israël : le résultat des élections

8

Italie : reprise de l'exploitation chez Fiat

8

Dubaï : les constructeurs de gratte-ciel

8

Syrie : les États-Unis et Bachar al-Assad

9

Égypte : la politique répressive d'al-Sissi

9

Brésil : les manifestations du 15 mars

16

IL Y A 100 ANS

1914-1918 : l'embrigadement des troupes coloniales

10

ENTREPRISES

Securitas direct : coup de colère

11

Europcar - Voisins-le-Bretonneux

12

Système U - Trélazé

12

Autoliv-Isodelta - Chiré (Vienne)

12

Groupe Safran

13

Disneyland - Paris

13

Carrefour - Alençon

13

Hôpital de Saumur

14

CHU de Clermont-Ferrand

14

La Poste - Échirolles

14

Sud Service - groupe Nicollin

15

Finances publiques - Paris

15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

LEUR SOCIÉTÉ

Le PS en campagne : seul argument, la peur du FN...

Dans la campagne des élections départementales, le PS craint à juste titre de payer l'écœurement des électeurs populaires en perdant des centaines de postes d'élus et des départements entiers. D'après *Le Canard enchaîné*, Valls a expliqué à des socialistes, lors d'une réunion le 24 février dernier : « Sur l'économie, on n'a pas de succès véritables. Ce n'est donc pas là-dessus que l'on fera se déplacer les électeurs de gauche », ajoutant : « Alors que sur la République et la laïcité, on peut les mobiliser ». Valls a donc axé sciemment toute la campagne du PS sur la peur de l'ampleur du vote pour le FN.

Ce calcul politicien montre, s'il le fallait, que, loin de partager avec bien des travailleurs la crainte de ce parti nuisible pour les classes populaires, Valls ne voit dans le FN qu'un des paramètres sur lesquels agir afin de rester au pouvoir.

Ce chantage fait aux électeurs de gauche, sur

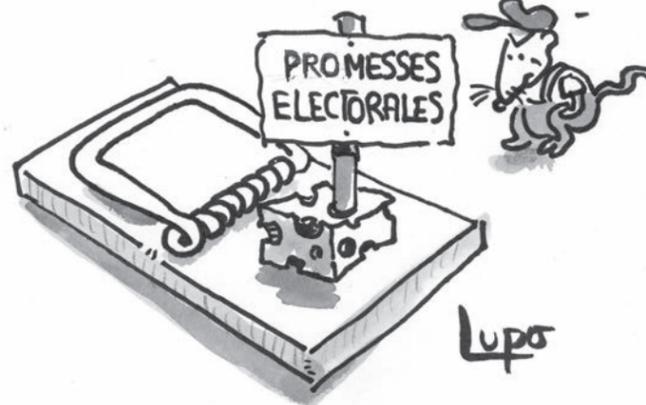
le thème : « malgré votre colère, vous êtes obligés de voter pour nous », n'est pas seulement ignoble d'hypocrisie. Il est aussi néfaste, car il sème la division parmi les travailleurs. Qu'ils soient électeurs de gauche, abstentionnistes ou encore tentés par le vote FN, la plupart des travailleurs partagent la même colère

contre les lois antiouvrières du gouvernement Hollande, les cadeaux au patronat, l'arrogance des politiciens et leur mépris social. Ils se retrouvent divisés par leurs propres illusions électorales, qu'elles les poussent à voter malgré tout pour la gauche ou qu'elles les poussent à croire à un nouveau démagogue. Tout cela fait le jeu de partis qui, les uns comme les autres, n'ont rien à voir avec les intérêts du monde du travail.

Le PS ne protégera personne de l'extrême droite. Le FN, s'il arrivait au pouvoir, ne vengerait personne de la politique antiouvrière du PS, il la poursuivrait et l'aggraverait en se soumettant aux diktats des capitalistes!

Les militants et les

ABSTENTION : LE PS S'INTERROGE SUR SES CAUSES



travailleurs qui craignent le FN ne doivent pas tomber dans ce piège. Combattre Marine Le Pen et sa démagogie ne passe pas non plus par le vote pour cette gauche de gouvernement. Le carburant du FN est avant tout la politique antiouvrière de Hollande et Valls et le reniement de leurs promesses. C'est donc en affirmant leur rejet de ces politiciens au service

de la bourgeoisie et en combattant réellement leur politique qu'ils pourront trouver l'oreille des travailleurs, au moment où ceux-ci sont écœurés au point de se tourner vers leurs pires ennemis. Il faut redonner, à tous ceux que la situation désespère et rend fatalistes, espoir dans leur capacité à lutter pour changer les choses.

Marion Ajar

« Fraude » sociale : le FN contre les travailleurs et les pauvres

Dans le Vaucluse, le candidat FN à l'élection départementale, un ancien de l'UMP qui fut un collaborateur de Balkany dans les Hauts-de-Seine, s'indigne sans rire de la fraude... au RSA. Dans l'Aisne, le candidat FN, maire de Villers-Cotterêts, qui vient d'augmenter son salaire de 14,8% pour toucher 3 792 euros, a augmenté le tarif de la cantine pour les enfants des plus pauvres : ils devront

payer 152 euros de plus par an et par enfant. Dans le Var, le candidat du FN se fait fort de « faire la chasse aux abus en matière de RSA » en « contrôlant sérieusement les revenus déclarés ou les allocataires qui ne suivent pas le chemin de la réinsertion ».

Voilà sans doute ce que Marine Le Pen entend par « un vaste plan de lutte contre la fraude sociale » : un plan d'attaque contre

les travailleurs. Le Front national n'en a d'ailleurs pas l'exclusivité puisque le gouvernement et son ministre du Travail, Rebsamen, ont décidé de mener la vie dure aux chômeurs en renforçant les contrôles, plutôt que de s'attaquer au chômage.

Le FN s'offusque qu'une personne touche une allocation de mère célibataire alors qu'elle vit avec un ami, mais ne trouve rien

à redire à ce qu'un tiers de ceux qui devraient toucher le RSA-socle, précédemment appelé RMI, ne le touchent pas. La proportion dépasse même les deux tiers pour ceux qui auraient droit au RSA-activité, complément pour les travailleurs les plus pauvres. Les causes en sont pourtant connues depuis des années : à la fois les difficultés administratives pour faire valoir ses droits

et la crainte d'être montré du doigt. Le FN non seulement montre du doigt ces chômeurs ou travailleurs pauvres, mais il les considère comme des fraudeurs en puissance.

Désigner comme ennemi des pauvres celui qui est plus pauvre qu'eux, voilà le suc du programme du FN. Et surtout ne pas s'en prendre aux riches et au patronat!

Jean Sanday

Cercle

Léon Trotsky

Temps de travail, salaires et lutte des classes

Vendredi 10 avril à 20 h 30

Aubervilliers

Docks de Paris - Eurosites

Avenue des Magasins-généralistes Bâtiment 282

Métro Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Creil : Samedi 21 mars à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens, Villers-Saint-Paul

Saint-Nazaire : Samedi 28 mars à partir de 16 heures
Salle Jacques-Brel (Rue du Bac-de-Mindin - Petit Maroc)

23,24,25 mai à Presles (Val-d'Oise): la Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise. Toutes les attractions, artistiques, scientifiques et festives, seront détaillées dans le journal et sur notre site - fete.lutte-ouvriere.org - ces prochaines semaines.

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 12 avril, elles sont vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Les bons d'achat - d'un pouvoir d'achat de cinq euros, mais vendus quatre euros - sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière, sans omettre d'indiquer l'adresse d'expédition et un numéro de téléphone. Envoi franco.

... et à bientôt à la Fête!

Hôpitaux : risque d'explosion aux Urgences

Une note confidentielle du service central de renseignement du ministère de l'Intérieur, datée du 5 mars dernier et parvenue à la presse, indique que les urgences hospitalières, saturées, sont au bord de l'explosion.

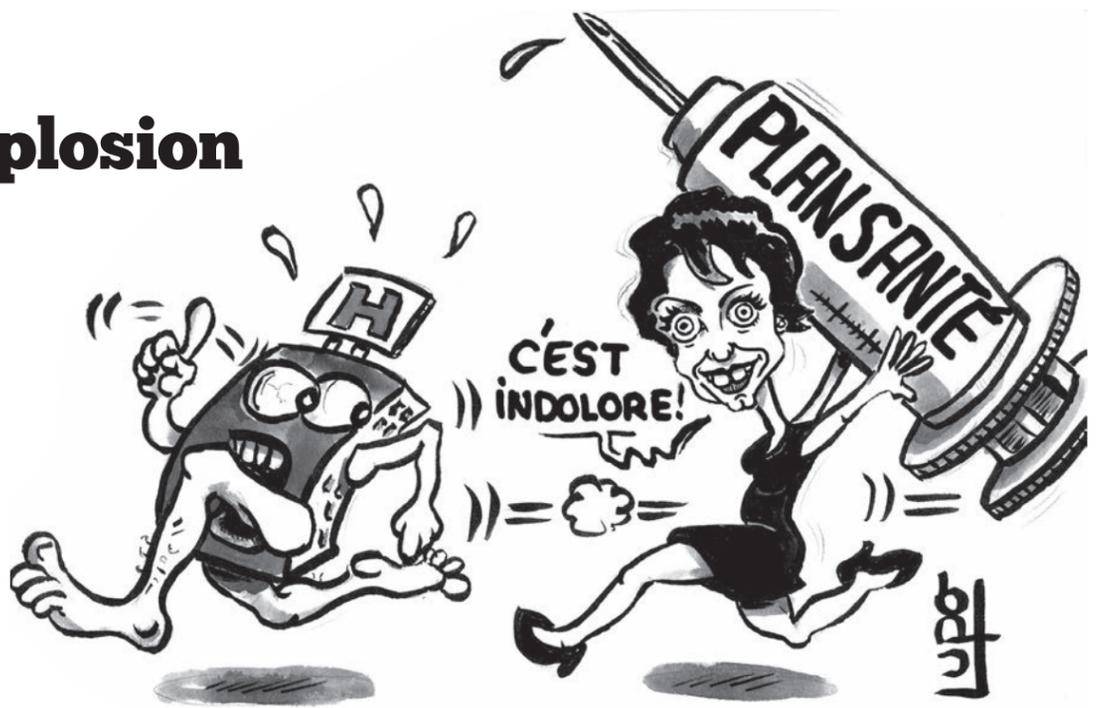
Selon la note, « le service des urgences est malade d'un engorgement massif ». Elle pointe la forte dégradation des conditions de travail aux urgences mais aussi dans les services d'hospitalisation de courte durée, en particulier pour les personnes âgées.

Sont en cause les fermetures de lits et le manque de personnel qui touchent de nombreux établissements hospitaliers: Lens, Orléans, Le Mans, Roanne, etc. Et l'épidémie de grippe a plutôt aggravé les choses. Ainsi, dans la région Poitou-Charentes, aucun hôpital n'a été épargné: Angoulême, La Rochelle, Niort, Poitiers ou Thouars.

La même note relève également la fragilité économique de nombreux hôpitaux, qui pourrait déboucher sur des mouvements de protestation du personnel hospitalier.

Interrogée à ce sujet, la ministre Marisol Touraine a botté en touche: « L'hiver est une période de grande fatigue pour le personnel

des urgences. (...) Il peut y avoir des situations de crise localement, nous les avons identifiées, nous les suivrons de près avec les Agences régionales de santé. » Elle considère que le travail mis en œuvre pour « fluidifier le problème des lits » devrait porter ses fruits. Mais elle se garde bien d'évoquer le nouveau plan annoncé, qui devrait se solder par



3 milliards d'économies supplémentaires, notamment en supprimant encore des postes hospitaliers.

Les travailleurs du secteur hospitalier devront donc faire face à des conditions de travail de plus en

plus difficiles. Ils ont intérêt à avoir la santé... mais aussi à faire entendre leur colère.

Jacques Fontenoy

Droit à l'oubli : promesse, promesse...

Marisol Touraine a annoncé qu'elle ferait passer par voie d'amendement, dans le projet de loi santé en cours de discussion, le « droit à l'oubli ». Il s'agirait de permettre aux personnes ayant été atteintes d'un cancer de ne plus devoir le mentionner au banquier ou à l'assureur, quand elles souscrivent un prêt ou un contrat d'assurance.

La question de la pénalisation par les assureurs ou les banquiers des malades ayant été atteints d'une maladie grave, lors de la souscription d'un contrat d'assurance ou d'un emprunt, a fait à plusieurs reprises l'objet de conventions

négociées entre les pouvoirs publics, les sociétés d'assurance, les banquiers et les associations de malades. Mais ces conventions laissaient aux assureurs une grande marge de liberté dans leur application.

Marisol Touraine dit

vouloir donner au principe du droit à l'oubli force de loi, en supprimant pour les malades l'obligation de mentionner le cancer dont ils ont souffert dans les questionnaires de santé qui leur sont adressés par les banquiers ou les assureurs.

Ce serait évidemment une bonne chose. À condition que ce droit ne soit pas, au moment des décrets d'application, et après négociations avec les assureurs et les banquiers, assorti de conditions qui en limitent à nouveau l'application. Or

il semble que la question de savoir à quelles maladies et à compter de combien d'années de guérison le « droit à l'oubli » s'appliquera ne soit pas réglée. Pas sûr donc que, loi ou pas, il s'agisse au bout du compte d'un vrai progrès pour les malades concernés.

En attendant, l'amendement aura peut-être au moins donné à bon compte l'impression qu'avec sa loi santé la ministre se préoccupe aussi du sort des malades. C'était sans doute le but de l'opération.

Jean-Jacques Lamy

Retraites : aux patrons de payer!

Les retraités ont manifesté le mardi 17 mars, à l'appel de tous les syndicats sauf la CFDT, pour protester contre le gel des retraites complémentaires versées aux salariés du privé par les caisses de l'Arrco et de l'Agirc, la caisse des cadres.

Depuis 2013, la pension de base de la Sécurité sociale est gelée, avec une vague promesse de revalorisation en octobre prochain. Les complémentaires du privé, elles, ont déjà été bloquées en 2014.

Même si l'inflation est officiellement faible, c'est toujours autant de perdu sur le pouvoir d'achat. Les dépenses obligatoires de loyer, d'électricité, de chauffage, etc. pèsent de plus en plus lourd; les mesures fiscales aussi: ainsi, la demi-part du parent isolé a disparu, la majoration des pensions de parents de trois enfants est soumise à l'impôt, à la suite d'un nouveau calcul la CSG a baissé pour certains mais augmenté pour d'autres; la contribution de solidarité (CASA), qui est censée aider à l'autonomie des personnes

âgées, a été créée en 2013. De très nombreux retraités autrefois non imposables le sont devenus. 10% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté, dont beaucoup de femmes. Leurs salaires

plus faibles et leurs annuités amputées par les interruptions pour élever leurs enfants ne leur laissent qu'une pension très insuffisante pour vivre.

Mais, pour le patronat, il n'est pas question de s'arrêter là. Le Medef envisage une série de mesures radicales contre les salariés, retraités et en activité: il propose d'imposer, à ceux qui voudraient partir à l'âge légal de 62 ans,

une décote de leurs pensions, dégressive jusqu'à 67 ans, ou de faire baisser le taux de la pension de réversion. Les patrons prétendent éviter ainsi la faillite des caisses de retraites complémentaires.

Les caisses se vident plus vite qu'elles ne se remplissent. Parce qu'on vit plus vieux? Sans doute et c'est tant mieux! Mais c'est surtout parce qu'il y a de moins en moins de

cotisants, en raison du chômage.

La solution n'est pas de faire payer la politique des licenciements à ceux qui ont encore un emploi ou à ceux qui ont travaillé toute leur vie. Les patrons, qui ne se gênent pas pour piocher dans les caisses de l'État, ont tous les moyens d'embaucher et de payer les retraites en comblant le déficit des caisses.

Sylvie Maréchal

Chauffeurs routiers : ça bloque

Les chauffeurs salariés du TRM, le transport routier de marchandises, ont lancé le 15 mars des actions de blocage destinées à obtenir de leurs patrons des augmentations de leurs salaires, bloqués depuis 2012. Ils tentent d'obliger ces derniers à négocier avec les organisations syndicales, qui ont pourtant abandonné la revendication de 10 euros brut de l'heure pour revenir à 9,82 euros à l'embauche.

Cette exigence, bien modeste pourtant, est jugée

« déconnectée des réalités » par le porte-parole de la puissante organisation patronale FNTR, la Fédération nationale des transporteurs routiers, qui regroupe le tiers des entreprises les plus grosses. En raison de la crise, prétend-il, les entreprises ne sont pas en capacité de satisfaire de telles revendications, et la FNTR propose tout juste un salaire brut de 9,62 euros de l'heure – ou 7,53 euros net: un centime de plus que le smic!

Même à ce niveau, il

a fallu l'intervention le 16 mars du secrétaire d'État aux Transports pour demander aux patrons du transport routier de... bien vouloir revenir à la table des négociations.

Les multiples exonérations de cotisations sociales, les cadeaux emballés dans le CICE et le pacte de responsabilité, sans compter la forte baisse du gazole, ce Noël des patrons du TRM, ne constituent visiblement pas à leurs yeux une raison suffisante pour accéder aux demandes minimales des

chauffeurs. Mais, même si leurs organisations syndicales baissent d'un ton, misant sur la reprise des négociations, les chauffeurs revendiquent toujours la hausse des salaires, la prise en charge de l'inaptitude et un treizième mois.

Galériens de la route, avec des horaires hebdomadaires de travail de 52 ou 56 heures, sans compter les temps d'arrêt loin de chez eux, c'est bien le moins que les patrons leur doivent.

Viviane Lafont

Valls dans l'Aisne : mensonges à la campagne comme à la ville

Campagne électorale oblige, Valls et une brochette de ministres se sont rendus en grande pompe vendredi 13 mars à Laon, dans l'Aisne, pour annoncer un « plan ruralité » contre l'enclavement des territoires ruraux : une cinquantaine de propositions allant du maintien de stations-service à l'équipement des zones blanches en réseau téléphonique et Internet. Les deux chantiers principaux, selon lui, seraient le développement des maisons de service public et la lutte contre les déserts médicaux.

Valls a même annoncé la création d'ici 2017 de 1000 « maisons des services au public » (MSP), censées regrouper des services administratifs, EDF, GDF, CAF, SNCF, Pôle emploi, etc. On parle d'utiliser pour cela les bureaux de poste. Mais, comme les autres services publics, La Poste a déjà fermé de nombreux bureaux dans les villages. Si ces MSP

paraissent aujourd'hui nécessaires, c'est parce que les services qui existaient auparavant sur tout le territoire ont été progressivement réduits. Ce gouvernement n'a pas plus que ses prédécesseurs l'intention d'enrayer le phénomène : les MSP, créées par une loi de 2000, n'étaient qu'un peu plus de 300 en 2013, date à laquelle le gouvernement

avait annoncé la création de 1000 nouvelles structures. Valls ressort donc une promesse qui n'a jamais été tenue, alors que depuis 2000 les fermetures de services publics de proximité, elles, se sont bien poursuivies. C'est donc une sorte de promesse rechargeable et éternelle.

Valls s'est également vanté d'engager la lutte contre les déserts médicaux, en soutenant la création de maisons de santé qui regroupent plusieurs spécialités médicales. Mais dans le même temps, dans les hôpitaux, on ferme des services et des lits. Et même si des maisons de santé vont être créées ici ou là, il s'agira de lieux de consultation et de soins courants, qui ne remplaceront pas les services hospitaliers supprimés.

Pour toutes ces mesures, le gouvernement avance le chiffre de un milliard d'euros. Mais il ne dit pas d'où viendra ce milliard, s'il arrive. Il y a toutes les raisons de penser qu'une bonne partie du financement reposera sur les collectivités locales, à qui on retire des moyens.

Le plan du gouvernement pour la ruralité, c'est d'abord beaucoup de vent à la veille des élections départementales.

Claire Dunois



Projet de loi anti-terroriste : de nouvelles libertés pour la police !

Après les attentats contre *Charlie Hebdo*, une policière de Montrouge et le magasin *Hypercacher*, le gouvernement va donner plus de possibilités à la police et aux services de sécurité pour mener leurs enquêtes. Il lève officiellement des interdits, si jamais ils étaient respectés.

Le nouveau projet de loi envisage de permettre d'utiliser des « techniques spéciales de renseignement » dans le cadre de la prévention du terrorisme mais aussi « des violences collectives pouvant porter gravement atteinte à la paix publique ». Des mobilisations sociales, comme des luttes de travailleurs contre la fermeture de leur usine, pourraient très bien rentrer dans le cadre d'une formule aussi générale.

Parmi les techniques spéciales, on trouve la possibilité de surveillance de personnes sans

autorisation judiciaire. Les enquêteurs pourront intercepter les conversations téléphoniques, les messages et courriers électroniques ou tous autres échanges personnels de ceux qu'ils souhaitent surveiller. Ainsi, avec les dernières technologies, les services de sécurité pourront, en se plaçant à une distance de quelques mètres, aspirer toutes les informations contenues dans des ordinateurs ou des téléphones portables. Ou encore, à l'aide de logiciels espions, ils pourront récupérer tout ce qu'un individu tape sur

le clavier de son ordinateur.

Toutes ces pratiques sont déjà évidemment largement utilisées. Il serait naïf de croire le contraire. Avec ce projet de loi, les services de sécurité de l'État auront juste un peu plus les coudées franches, administrativement, techniquement et surtout moralement. Au nom de la lutte contre le terrorisme, c'est une liberté de manœuvre élargie pour les appareils de répression.

Quant aux terroristes, ils sont parmi les mieux préparés à échapper à tous ces contrôles, et ils peuvent compter sur la politique des dirigeants français aux quatre coins du monde pour apporter de l'eau à leur moulin.

Pierre Royan

Béziers : un maire nostalgique des colonies

Depuis son élection il y a un an, Robert Ménard, maire de Béziers élu avec le soutien du Front national, multiplie les provocations réactionnaires. Un mois après sa campagne de publicité pour l'armement de la police municipale, il vient de faire débaptiser la rue du 19-mars-1962, date des accords d'Évian qui avaient mis fin à la guerre d'Algérie et entériné la défaite de la France. Cette rue, située en plein quartier immigré, s'appellera désormais rue du Commandant-Hélié-Denoix-de-Saint-Marc, du nom d'un commandant d'un régiment de parachutistes ayant participé en 1961 au putsch des généraux.

Ce putsch manqué était une tentative de coup d'État d'une partie de l'armée contre de Gaulle, dont la politique s'orientait alors vers la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie. Suite à cela, Denoix de Saint-Marc avait été condamné à dix ans de prison. Mais il fut gracié par de Gaulle au bout de seulement cinq ans, puis réhabilité en

1978, pour finir décoré grand-croix de la Légion d'honneur par Sarkozy en 2011, officiellement en raison de son passé de résistant gaulliste pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Dans son discours, prononcé devant un parterre de pieds-noirs scandant « *Algérie française* », Ménard a glorifié cet officier de l'armée coloniale et déclaré : « *L'Algérie, c'est notre paradis*. » Le Front national, par la voix de Louis Alliot, a soutenu cette initiative, en totale continuité avec la nostalgie coloniale d'un Jean-Marie Le Pen, lui-même tortionnaire pendant la guerre d'Algérie.

Au moment où Marine Le Pen tente de faire croire qu'elle est du côté des pauvres et des travailleurs, ce geste de Ménard rappelle, s'il en était besoin, que le Front national est un parti réactionnaire, héritier de l'OAS, partisan de l'ordre militaire et prêt à justifier toutes les horreurs perpétrées contre la population algérienne pour maintenir l'ordre colonial.

C. D.

Salaire de patron : une provocation

On savait déjà que le nouveau directeur général (DG) de Sanofi, Olivier Baudricourt, qui prendra ses fonctions en avril, empochera 2 millions d'euros de « bonjour doré » avant d'avoir jamais travaillé, et la même somme dans un an. Et, bien sûr, il recevra un salaire annuel comprenant une part fixe de 1,2 million d'euros et une part mobile pouvant atteindre 3 millions. Plus un gros paquet d'actions.

Pour faire avaler cette distribution de millions aux travailleurs de Sanofi, à qui la direction impose depuis l'an dernier, et cette année encore, 0 % d'augmentation générale,

celle-ci a expliqué qu'il s'agit de compenser ce que le nouveau venu pouvait perdre en quittant son précédent emploi. Une sollicitude dont les quelque 4 000 salariés écartés du groupe sous la précédente direction générale n'ont pas bénéficié.

Comme si tout cela ne suffisait pas, on vient d'apprendre que Sanofi a déjà calculé le montant de la « retraite chapeau » de son nouveau DG, soit 10 millions d'euros, correspondant à dix ans d'exercice. Pas mal pour quelqu'un à six ans de la retraite. Mais c'est une provocation de plus contre les salariés du groupe.

Jacques Fontenoy

Grève du 9 avril : saisir l'occasion de se faire entendre

Les confédérations CGT, FO et Sud ainsi que la FSU appellent à une journée de grève et de manifestation le 9 avril. Tous les salariés, du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi sont appelés à descendre dans la rue contre l'austérité.

Il faut souhaiter que cette journée soit un succès, car la situation des travailleurs devient catastrophique et appelle une riposte. Le chômage augmente encore, atteignant les cinq millions, et la précarité est désormais le sort de millions de travailleurs. Dans toutes les entreprises, les salaires sont bloqués, les conditions de travail se dégradent, la pression augmente. L'hôpital, l'Éducation nationale et tous les services publics utiles à la population voient leurs moyens réduits et leur fonctionnement dégradé. L'État supprime des postes, bloque les salaires des fonctionnaires, réduit les



dotations aux collectivités territoriales, sabre dans les budgets sociaux. Les retraites sont attaquées, les pensions et allocations rognées, les caisses sociales vidées. Et le gouvernement Hollande-Valls organise ce vol en grand sur le niveau de vie des travailleurs pour couvrir de cadeaux le grand patronat.

Baisse des impôts sur les sociétés, dégrèvements

de cotisations sociales, subventions sous tous les prétextes et même sans prétexte, commandes renouvelées de matériel inutile, voire nuisible, mais fort coûteux, la grande bourgeoisie croule sous les bienfaits. Elle se distribue cette année 56 milliards d'euros de dividendes, rien que pour les actionnaires des quarante grandes sociétés cotées. Il est donc temps,

plus que temps, que le monde du travail descende dans la rue pour crier son dégoût de ce gouvernement et sa volonté de lutte contre le grand patronat.

La journée du 9 avril sera l'occasion de le faire. Étant nationale et interprofessionnelle, elle peut permettre aux travailleurs des grandes comme des petites entreprises, des grandes et des petites villes, aux

chômeurs, aux retraités, aux jeunes, de participer, de se sentir solidaires, de montrer leur appartenance au monde du travail, de dire qu'on est de ce camp-là.

Bien sûr, elle vient tard. Chacun sait que les confédérations syndicales, même celles qui appellent au 9 avril, ont participé depuis des années à l'abus de confiance des travailleurs opéré par le gouvernement socialiste. Bien sûr les directions des syndicats ont leurs propres calculs et leurs arrière-pensées. Bien sûr, une seule journée de lutte ne suffira pas à faire reculer les patrons et leur gouvernement et, comme d'habitude, les confédérations ne prévoient ni suite ni plan. Mais, quelles que soient leurs limites, elles donnent aujourd'hui aux travailleurs l'occasion de s'exprimer. Et, qui plus est, de s'exprimer par leurs moyens propres, la grève et la manifestation, sur le terrain de la lutte de classe.

Il faut que les travailleurs s'en saisissent.

Paul Galois

Licenciements : Rebsamen promet... de ne rien faire !

François Rebsamen, ministre du Travail du gouvernement socialiste, était en déplacement à Poitiers, lundi 16 mars, pour participer à un meeting dans le cadre des élections départementales.

Avant toute chose, il a filé à la préfecture de région rencontrer des travailleurs du site d'Itron, fabriquant des compteurs électriques à Chasseneuil-du-Poitou, venus l'interpeller à propos de la suppression de 124 des 277 CDI. Las, il leur a annoncé que le plan patronal « ne peut être contesté de façon économique », tout en trouvant leur combat « légitime » et en leur conseillant d'attaquer « aux Prud'hommes, une fois que le plan social sera effectif ». Quant à ses promesses d'aides pour retrouver un travail, les nombreuses fermetures d'entreprises et licenciements dans le département montrent la vacuité de tels propos.

Lors de son meeting, Rebsamen n'a pas manqué, bien sûr, de verser

une larme de compassion sur le sort des travailleurs d'Itron, d'Autoliv-Isodelta qui, à la suite d'autres, sont menacés dans leur avenir par la rapacité patronale. Il s'est fait ensuite le chantre du combat contre le Front national, en se gardant bien toutefois de faire le lien entre le chômage massif et la montée de l'extrême droite, qui prospère sur la crise.

À quoi sert un ministre socialiste ? Visiblement, il sert à verser des aides aux patrons, comme par exemple à ceux d'Itron qui ont perçu pas moins de 21,4 millions d'euros au titre du crédit impôt recherche. Quant à défendre leur avenir, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur propre mobilisation.

Correspondant LO

Éducation : encore une réforme sans moyens

La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a annoncé sa réforme du collège, qui devrait rentrer en application à la rentrée 2016. Disant vouloir « libérer la capacité d'initiative des enseignants », cette réforme risque au contraire d'accroître encore leurs difficultés et celles des élèves.

Dans bien des établissements, enseignants et parents se rendent compte que les moyens alloués à la prochaine rentrée ne permettront pas de faire face, et certains se mobilisent pour protester. Face à cette réalité, les annonces de la ministre apparaissent surtout comme un moyen de donner le change, en camouflant l'absence de moyens.

Avec cette réforme, 20% de l'enseignement serait interdisciplinaire. Plusieurs professeurs de matières différentes prendraient en charge ces heures de cours. Dans l'exemple donné par le ministère, deux élèves pourraient par exemple travailler en physique, en technologie et en sciences

de la vie et de la terre (SVT) sur les éoliennes. Autre innovation, l'étude de la seconde langue vivante débiterait en cinquième. Tout cela peut apparaître séduisant sur le papier, mais c'est loin des difficultés vécues par les enseignants, les parents et les élèves dans les collèges, en particulier ceux des quartiers populaires.

Ces collèges héritent en sixième de tous les problèmes qui n'ont pas été résolus auparavant, faute de moyens. Parce que les classes sont surchargées et que beaucoup de professeurs malades ne sont pas remplacés en primaire, une partie des élèves arrivent en sixième sans savoir vraiment lire, écrire

ni calculer. Pour tenter d'y remédier, il faudrait beaucoup plus d'enseignants. Seuls des moyens supplémentaires permettraient de prendre en charge ces difficultés déjà anciennes.

La ministre parle bien de 4 000 postes sur le quinquennat consacrés à cette réforme, mais ceux-ci sont déjà inclus dans les 60 000 annoncés sur cette période, et l'on voit bien que ce chiffre est notablement insuffisant face à l'augmentation du nombre d'élèves. La réforme risque donc simplement d'apporter encore un peu plus de confusion dans les collèges.

Dans une interview à la chaîne I-télé dimanche 15 mars, Najat Vallaud-Belkacem déclarait qu'elle ne réclamait pas des moyens supplémentaires pour l'éducation. Ce n'est manifestement pas le cas des enseignants et des parents en colère, et ce n'est pas sa réforme qui risque de les calmer.

Daniel Mescla

La ministre face à la colère

Plusieurs établissements scolaires de Seine-Saint-Denis sont mobilisés depuis plusieurs semaines, à travers des journées de grève et des opérations de parents d'élèves, contre les moyens insuffisants et les conditions d'enseignement dégradées.

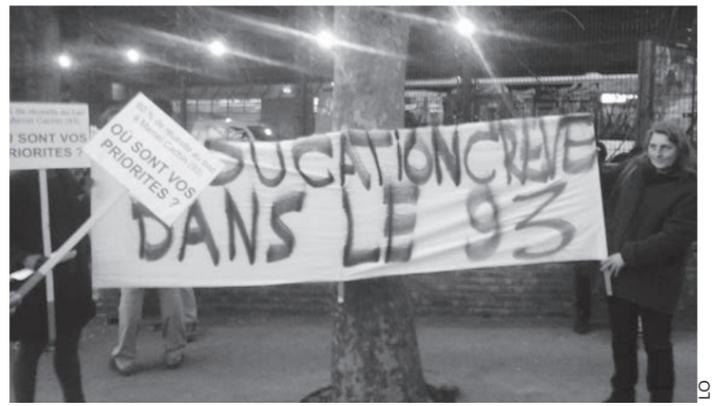
La ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, tenait justement meeting à Saint-Ouen, mardi 17 mars, pour soutenir le candidat socialiste aux élections départementales. Plusieurs établissements s'étaient préparés à interpeller la ministre, une quarantaine de parents et d'enseignants mobilisés entrant

dans la salle, les autres se massant à la porte, avec banderoles, tracts et slogans.

La ministre avait préventivement envoyé deux de ses conseillers techniques pour tenter d'amadouer les manifestants. Ils ont essayé de les convaincre, sans succès, que la Seine-Saint-Denis était extrêmement bien dotée en enseignants, avec 440 postes

nouveaux créés, ce qui est insignifiant ; d'ailleurs, aucun enseignant présent n'en avait vu un seul sur son établissement !

À l'arrivée de la ministre dans la salle, des enseignants et des parents ont lancé des slogans, déployé une banderole portant « *L'éducation crève dans le 93* », et ont dit aux politiciens présents ce qu'ils pensaient de leur politique éducative. Des gros bras du PS ont tenté d'expulser les manifestants, mais ont dû renoncer en découvrant l'ampleur



de la tâche. Le député PS Bruno Leroux s'est montré arrogant et agressif, reprochant aux enseignants de ne pas faire la différence entre la gauche et la droite – et pour cause –, prétendant par exemple que, dans les villes de droite, l'application de la réforme des rythmes scolaires (dont la gauche est

responsable) était bien pire.

La ministre, quant à elle, n'a rien trouvé à leur répondre.

En tout cas, les enseignants mobilisés se sont fait entendre, avant la prochaine échéance, un rassemblement au ministère, mardi 24 mars.

Correspondant LO

Aubervilliers : parents et enseignants pour plus de moyens

Le samedi 14 mars, environ 150 parents d'élèves et enseignants d'Aubervilliers en colère se sont rassemblés devant la mairie. Ils ont pris la parole pour dénoncer la casse de l'école dans les quartiers populaires, puis ils ont manifesté en cortège dynamique. Cette journée de lutte réussie faisait suite notamment à deux jours de grève et de manifestations dans les collèges de la ville.

Depuis que les autorités ont annoncé le volume d'heures d'enseignement accordé aux collèges, le mécontentement monte parmi les enseignants. En effet, si le gouvernement fait des discours sur l'éducation prioritaire et multiplie les effets d'annonce, ce n'est que de la poudre aux yeux.

La réalité, ce sont des effectifs toujours plus importants dans les classes, la fin des demi-groupes en sciences et des dispositifs

d'aide aux élèves, ainsi que le strict minimum légal horaire prévu pour chaque matière. Pire, la réforme des collèges prévoit même d'abaisser les horaires légaux. Les quelques moyens supplémentaires qui existaient en zone d'éducation prioritaire (ZEP) disparaissent. Les enseignants des établissements REP+ (nouveaux réseaux d'éducation prioritaire) auraient un lot de consolation, puisqu'ils touchent

par mois la somme mirobolante de 65 euros de plus que dans les autres ZEP, et qu'une ou deux de leurs heures sont payées en heures supplémentaires. Mais cela n'améliore en rien les conditions de travail et ne bénéficie absolument pas aux élèves. En plus, les REP+ ne couvrent pas tous les quartiers populaires et le label est attribué de manière opaque.

Une première grève de sept établissements a eu lieu le jeudi 5 mars, pour demander des moyens à la hauteur des besoins, et ce, non seulement en postes d'enseignants, mais aussi en termes de locaux, de surveillants, d'assistants sociaux, d'agents d'entretien, d'infirmiers et de conseillers d'orientation psychologues. Environ

70 enseignants et parents d'élèves se sont retrouvés à Bobigny devant l'Inspection académique

Ils exigeaient qu'une délégation réunissant les sept collèges et lycées d'Aubervilliers et de La Courneuve présents soit reçue, ayant bien conscience que les autorités préféreraient les voir séparément... et le plus tard possible. Devant le refus de les recevoir, refus appuyé par la présence musclée de la police protégeant l'entrée du bâtiment, les grévistes ont promis de remettre ça le jeudi suivant.

Jeudi 12 mars, il y avait bien plus de monde devant l'Inspection académique, puisque des établissements de Bobigny, de Montreuil, d'Aulnay-sous-Bois et de Saint-Denis et plusieurs dizaines de lycéens avaient

rejoint le mouvement. Cette fois, une délégation a été reçue, qui s'est entendu dire qu'il fallait... « faire mieux avec moins ». Lors de ces deux jours, les parents et les grévistes avaient distribué des tracts sur le marché d'Aubervilliers, pour inviter la population à la manifestation du samedi 14 mars.

Les parents et les enseignants d'Aubervilliers ont montré à cette occasion, en criant « *On veut des moyens, on n'est pas des moins que rien !* », qu'ils étaient déterminés à continuer à réclamer au gouvernement des moyens dignes de ce nom pour les établissements scolaires dans les quartiers populaires.

Correspondant LO

Lycée Louise-Michel – Bobigny : en lutte

À la rentrée 2014, au lycée Louise-Michel de Bobigny, une classe de seconde supplémentaire a été créée et le nombre d'élèves a augmenté. Mais les moyens attribués en termes d'heures d'enseignement n'ont pas suivi, ce qui se traduira par des conditions d'enseignement dégradées l'an prochain.

Les enseignants demandent donc que les moyens suivent, afin de pouvoir assurer des doubléments de certains cours ainsi que le maintien d'une option en sport en seconde. Ils réclament aussi un poste de surveillant supplémentaire : en effet, depuis quelques années, le lycée a perdu l'équivalent d'un poste et demi de surveillant.

Une réunion était prévue de longue date, le lundi 9 mars, au rectorat, là où se décide l'attribution des moyens aux établissements, pour discuter de ces problèmes. Quelques jours avant cette date, on apprenait qu'elle était reportée

au mercredi 18. C'est ce qui a mis le feu aux poudres : les enseignants ainsi que la vie scolaire (conseillers principaux d'éducation et surveillants) se sont mis majoritairement en grève. Les lycéens s'y sont mis aussi : ils ont bloqué le lycée et accompagné les enseignants au rectorat, pour faire entendre leurs revendications. Ils ont recommencé le blocage le lendemain et une partie des enseignants ont de nouveau fait grève le lundi suivant.

Enfin, jeudi 12 mars, le lycée était de nouveau en action : professeurs et lycéens retrouvaient devant l'Inspection académique

de Bobigny d'autres enseignants de Seine-Saint-Denis en lutte contre la baisse des moyens. C'était le cas notamment du collège Delaune de Bobigny, majoritairement en grève.

Dans certains établissements de la ville, des parents d'élèves s'organisent : c'est le cas par exemple au collège République. Situé dans un quartier populaire, ce collège est classé dans le nouveau réseau d'éducation prioritaire REP+ et devrait donc bénéficier de moyens supplémentaires, si l'on en croit le gouvernement... mais il voit pourtant ses effectifs par classe augmenter et ses moyens fortement diminuer. Au début du mois, les parents s'étaient concertés et avaient organisé une journée collège mort, c'est-à-dire que les parents n'envoyaient pas leurs enfants à l'école : 85% des élèves étaient absents ce jour-là.

Mercredi 18 mars, professeurs, élèves et parents de Louise-Michel devaient de nouveau se mobiliser, afin d'appuyer la délégation au rectorat. Enfin, une manifestation associant parents, enseignants et

lycéens de tous les établissements de la ville est prévue samedi 21, afin d'exiger plus de moyens pour l'éducation dans les quartiers populaires.

Correspondant LO

Ivry : enseignants mobilisés

Une centaine d'enseignants de plusieurs collèges et lycées d'Ivry-sur-Seine et de Vitry, dans le Val-de-Marne, accompagnés de parents d'élèves, se sont rassemblés le 7 mars devant l'hôtel de ville d'Ivry. Ils protestaient contre le manque de moyens alloués à l'école.

Des professeurs ont dénoncé l'exclusion du collège Romain-Rolland d'Ivry du réseau d'éducation prioritaire (REP). Après le rassemblement, les manifestants ont défilé dans les rues du

centre-ville, portant une banderole déclarant « *Injustice, apartheid scolaire, élèves abandonnés* ».

Ils ont tenu en outre à affirmer que tous les établissements scolaires de la commune, même en REP, n'ont pas assez de moyens pour assurer l'égalité des chances de tous les élèves. La municipalité leur a proposé d'organiser une réunion de discussion, ce qui, au moins, leur est apparu comme une façon de reconnaître leurs revendications.

Correspondant LO

Israël : Likoud et travaillistes, une même impasse

Malgré les pronostics qui le donnaient perdant, le parti de droite du Premier ministre sortant Netanyahu est arrivé en tête des élections au Parlement israélien, le 17 mars. Il remporterait près d'un quart des sièges et devrait pouvoir former une coalition avec les partis d'extrême droite de Lieberman et de Bennett.

Si la participation (72 %) est supérieure à celle enregistrée lors des dernières élections législatives anticipées de janvier 2013, la campagne « sécuritaire » de Netanyahu y est sans doute pour beaucoup. Par ailleurs, la rivale du Likoud, la coalition Union sioniste du travailliste Yitzhak Herzog et de Tzipi Livni, ministre du gouvernement sortant jusqu'en décembre dernier, n'a pas vraiment convaincu les électeurs.

Car la situation sociale désastreuse désespère une grande partie de la population : quinze ans de crise économique et un état de guerre permanent entretenu par le régime contre la population arabe de Gaza et de Cisjordanie, quand ce n'est pas en Israël même, y sont pour beaucoup. Le coût élevé de la vie, l'inflation à deux chiffres, avaient déjà provoqué d'importants mouvements à l'été 2012. Depuis, les inégalités ne font que croître, et, dans les classes populaires, Juifs comme Arabes vivent de plus en plus la précarité, du travail comme du logement. Tandis que la fortune des plus riches s'est accrue de 18 %, plus du tiers des enfants du pays vivent dans la pauvreté, selon l'Unicef, un taux supérieur à celui de la Grèce.

Le logement représente fréquemment la moitié du salaire, et 400 000 familles parmi les plus pauvres sont en danger de se retrouver sans toit. Une partie des jeunes ne peuvent accéder à un logement propre ni à une chambre de cité universitaire. On voit même réapparaître dans la rue des tentes, dressées par ceux qui protestent contre la situation du logement populaire.

La politique du gouvernement de Netanyahu, malgré ses promesses de construction de logements neufs, a été exclusivement orientée vers le soutien à de nouvelles implantations de colons dans les territoires occupés. Son rival, Herzog, faisait remarquer pendant la campagne que le Premier ministre avait consacré 10 milliards de shekels (2,25 milliards d'euros) à la construction de maisons de colons, plutôt qu'à construire des logements populaires dans les villes israéliennes.

L'état de guerre permanent dans lequel vit Israël est coûteux et dangereux pour la population. Mais il n'est pas que le fait des gouvernements de droite, qu'il s'agisse de celui de Netanyahu ou de ceux qui l'ont précédé, menés par Ehoud Olmert ou Ariel Sharon. Les gouvernements dirigés par les travaillistes ont, eux aussi, mené une politique belliqueuse, hostile aux États arabes voisins comme aux droits des Palestiniens, et au service de la stratégie de domination impérialiste au Moyen-Orient. Loin d'apporter à la population d'Israël la sécurité, elle la fait vivre dans une insécurité permanente. Elle lui coûte cher aussi, car il faut payer le déficit budgétaire creusé par des dépenses militaires en progression constante.

Le résultat de ces élections ne changera pas la politique du prochain gouvernement d'Israël, quel qu'il soit. Mais il souligne l'impasse dans laquelle ses dirigeants enfoncent le peuple israélien, et le peuple palestinien avec lui ; une impasse dont ils ne pourront sortir qu'ensemble.

Viviane Lafont



En Cisjordanie, une colonie juive, financée par l'État.

Italie : chez Fiat la « reprise »... de l'exploitation

Le gouvernement Renzi a annoncé triomphalement la sortie de l'économie italienne de la récession et vanté les mérites de sa réforme du marché du travail, le Jobs Act, dont certains décrets d'application sont sortis. C'est le cas des nouveaux CDI, les « contrats à droits progressifs », entrés en vigueur le 1^{er} mars. Ce que Renzi qualifie de « réforme historique », qui donnerait les mêmes droits à tous les travailleurs, est en réalité un gigantesque retour en arrière, qui permet au patronat de licencier sans quasiment aucune contrainte.

Et c'est ce contrat, devenu le seul contrat à durée indéterminée proposé dans le privé, qui est présenté comme une « arme contre la précarité » par Renzi !

S'il n'a pas de quoi enthousiasmer les travailleurs, il est plébiscité par le patronat... d'autant que celui-ci peut profiter en même temps des incitations fiscales mises en place par la dernière loi de stabilité, qui représentent 8 000 euros par an et par salarié pendant trois ans.

À la tête de l'ex Fiat, devenue Fca (Fiat Chrysler Automotives), son PDG Marchionne n'a pas de mots assez forts pour féliciter Renzi et le « modernisme » de sa réforme. Il prévoit l'embauche de plus de 1 000 ouvriers sous ce nouveau contrat dans l'usine de Melfi, dans le sud du pays, où sont produits de nouveaux modèles.

La production reprend et après des mois, voire des années, de chômage technique pour des milliers d'ouvriers de Fiat, Marchionne promet maintenant du travail à tous, ou presque tous. Ainsi à Melfi, une nouvelle organisation du travail prévoit la production en continu, les chaînes ne s'arrêtant que le dimanche entre 14 h et 22 h pour les travaux de maintenance.

Pour les travailleurs, cela se traduit par la mise en place de vingt équipes, sans réduction d'horaires ni réelle augmentation de salaire et avec des conditions de travail délirantes. Ainsi, un travailleur de l'équipe A commencerait à travailler le lundi matin à 6 heures, finirait sa semaine le samedi à 14 heures pour reprendre le dimanche à 22 heures pour une semaine de nuit, les

jours de repos étant récupérés à la fin de cette deuxième semaine. En un mois, il n'aurait jamais un seul week-end complet.

Cela n'a pas empêché les syndicats de Melfi – à l'exception de la fédération métallurgiste de la CGIL, la Fiom – d'entériner l'accord proposé par la direction, malgré son rejet unanime de la part des travailleurs de l'usine.

À Turin, où des milliers de travailleurs de l'usine de Mirafiori sont toujours en chômage technique, Marchionne promet l'ouverture de nouvelles lignes de montage fin 2016, tout en ajoutant qu'il sera difficile d'y trouver une place pour les quelque 1 500 travailleurs aux « capacités de travail réduites », c'est-à-dire ceux marqués par des années de travail au montage et qui ne pourront pas suivre le rythme à la chaîne.

Des travailleurs contraints de se plier aux exigences du marché et d'accepter des conditions de travail démentes tant qu'ils sont encore valides, priés de débarrasser le plancher lorsqu'ils sont usés par l'exploitation : tel est le visage de la « reprise économique » qu'offrent le patronat et le gouvernement à son service.

Nadia Cantale

Dubaï : les gratte-ciel et ceux qui les construisent

Mardi 10 mars, des centaines d'ouvriers travaillant sur un des plus grands chantiers de Dubaï, à deux pas du plus grand centre commercial et de la plus haute tour du monde, se sont rassemblés et ont perturbé la circulation quelques heures.

Ils protestaient contre une baisse de leur salaire due au non-paiement des heures supplémentaires. Leur patron, une multinationale spécialisée dans la construction d'ensembles de gratte-ciel luxueux, leur verse en effet moins de 150 euros par mois pour 48 heures de travail par semaine. Avec les heures supplémentaires et les primes, les salaires – quand ils sont payés – sont un peu plus élevés.

Des responsables de la police et du ministère du travail sont intervenus immédiatement promettant aux manifestants d'enquêter sur les pratiques de leur employeur. Sauf qu'il n'y a pas de salaire minimum, syndicats et grèves sont interdits



Un chantier à Dubaï.

dans ce pays. Mais les autorités redoutent la contagion.

Dans la seule ville de Dubaï, on recense aujourd'hui 30 milliards de dollars de projets immobiliers en cours et un demi-million d'ouvriers venus pour les réaliser. Au-delà des ouvriers du bâtiment, ce sont des hommes et des femmes originaires notamment du Pakistan, du Bangladesh ou des Philippines qui font tourner tous les rouages de l'économie, des transports à la restauration en passant

par l'essentiel des emplois de bureau et l'éducation des enfants des citoyens de Dubaï. La main-d'œuvre étrangère est toujours sous la menace de l'expulsion en cas de perte de son travail ou de brouille avec son employeur, mais elle représente maintenant plus de 80 % de la population.

Cette force de la classe ouvrière, dans une ville symbole de la démesure du capitalisme, est aussi une réalité.

Serge Fauveau

Syrie : Bachar al-Assad redevient fréquentable

Selon le secrétaire d'État John Kerry, les États-Unis seraient désormais prêts à négocier avec Bachar al-Assad. Jusque là, leur position officielle était qu'« Assad doit partir », comme l'avait dit Obama en 2011. Depuis, le régime syrien a multiplié les crimes contre son peuple, dans une guerre civile qui a fait quelque 215 000 morts et des millions de déplacés. Mais l'administration américaine semble disposée à passer l'éponge.

Non seulement le régime d'Assad s'est révélé plus solide qu'elle ne le croyait mais il est devenu de fait un allié dans la guerre menée contre l'État islamique (Daech), dont l'emprise s'étend sur une partie de la Syrie. Depuis l'été 2014, les États-Unis bombardent les

positions de ce groupe armé et s'entendent pour cela avec le régime de Damas.

Le gouvernement français, cependant, a désapprouvé officiellement cette position. « Il n'y aura pas de solution pour la Syrie tant que Bachar al-Assad est au pouvoir », a grondé Valls. Et

d'expliquer que la France ne négocie pas avec les dictateurs, comme on l'a déjà entendu il y a deux semaines lors de la visite rendue à Assad par... quatre députés français.

Cette posture est parfaitement hypocrite. Les gouvernements français ont une longue tradition d'amitié intéressée avec les dictatures quand elles servent leurs intérêts. Au cours des seules dernières semaines, Hollande est allé en Arabie saoudite présenter ses condoléances après la mort de son despote, le roi Abdallah. Et que de cocoricos n'a-t-on entendus lors de la vente

d'avions de combat Rafale à l'Égypte du maréchal al-Sissi, un autre dictateur ! Autant de bons clients pour les entreprises françaises d'armement ou de travaux publics, qui méritent bien quelques courbettes.

Bachar al-Assad n'est plus en odeur de sainteté depuis mars 2011, quand son régime a semblé sur le point de s'effondrer. Mais il était auparavant un partenaire privilégié de la France. Le 14 juillet 2008, il avait assisté au défilé militaire sur les Champs-Élysées, avant que Sarkozy lui rende la politesse d'une visite en septembre de la même année.

Histoire que les choses soient claires, en novembre 2009 et en décembre 2010 Assad était invité officiel à l'Élysée. À l'époque, c'étaient les États-Unis qui fronçaient des sourcils.

Aujourd'hui, le rapport de force sur le terrain oblige les États-Unis à renouer avec Assad. Quant à la France, dont de toute façon les forces comptent peu dans les affrontements au Moyen-Orient, elle peut se permettre de faire la fine bouche. À moins, qui sait, qu'Assad ne redevienne un client.

Michel Bondelet

Égypte : al-Sissi charme les capitalistes et écrase toute opposition

Vingt-deux chefs d'État, dont une belle brochette de cheiks du Golfe, des milliers de participants, 36 milliards de dollars de contrats, des projets pharaoniques, dont une nouvelle capitale administrative grande comme douze Manhattan : la conférence économique internationale organisée par le gouvernement égyptien à Charm el-Cheikh a consacré le maréchal al-Sissi en défenseur des intérêts capitalistes, des investisseurs comme on dit, dans la région.

Après son positionnement en chef de croisade antidjihadiste, en riposte à l'assassinat d'Égyptiens coptes en Libye, après son geste de bonne volonté envers la bourgeoisie française par la commande des Rafale, al-Sissi lance à présent une opération de charme pour garantir aux capitalistes d'Occident, d'Arabie saoudite, des Émirats et du Koweït la rentabilité future de leurs investissements.

Moins de deux ans après le coup d'État qui a permis à l'armée de reprendre directement les rênes du pouvoir, le président al-Sissi a rétabli en Égypte une dictature qui s'emploie à faire taire toute opposition politique, qu'elle émane des Frères musulmans ou de la gauche dite laïque, et réprime toute manifestation ouvrière, s'appuyant sur un arsenal de lois et sur une police sans scrupule. Élu président en mai 2014, al-Sissi ne semble guère pressé d'organiser des élections législatives, alors que le Parlement est dissous depuis juin 2012, sous la présidence de l'islamiste Mohamed Morsi.

S'étant fixé pour but de rétablir une certaine stabilité dans ce pays d'environ 90 millions d'habitants, al-Sissi a fait mine de s'appuyer sur l'important sentiment de rejet qu'avait suscité le gouvernement des Frères

musulmans, appuyés par le parti salafiste al-Nour, pour rétablir – et au-delà – la poigne de fer qui tentait de faire taire les revendications ouvrières et démocratiques sous Moubarak, avant janvier 2011. À aucun moment, depuis la chute du dictateur, aussitôt remplacé par le Conseil suprême des forces armées, les revendications de « pain, liberté, justice sociale » n'ont connu un début de satisfaction et, si de nombreux syndicats



Manifestation en août 2013 pour la libération de militants ouvriers arrêtés par l'armée.

libres ont pu se créer, il reste toujours aussi difficile aux militants ouvriers de les imposer face à l'arrogance des syndicats officiels, marchant main dans la main avec les patrons privés et les directeurs d'entreprises publiques, et bénis par les autorités locales.

Quant aux travailleurs qui font grève ou manifestent, que ce soit pour obtenir le versement de salaires en retard, l'embauche, ou tout simplement pour ne pas être jetés à la rue, ils se font traiter de Frères musulmans et, en tant que tels, risquent les

coups, l'arrestation, voire pire.

On voit qu'il n'est nul besoin de la nouvelle loi « sur les entités terroristes » récemment décrétée pour que le pouvoir militaire s'attaque à tous ceux qui tentent de s'opposer à lui.

Viviane Lafont

La lutte des employés de la distribution du pain

La distribution du pain subventionné, une nécessité vitale pour des millions d'Égyptiens pauvres, est un service mis en place par l'État depuis une dizaine d'années. Depuis 2012, le gouvernement a instauré un système de cartes remises aux familles disposant de revenus mensuels inférieurs à 1 000 livres égyptiennes (120 euros), ce qui est le cas de nombreuses familles ouvrières. Base indispensable à l'alimentation, une galette de pain est subventionnée à 5 piastres (0,05 LE), près de dix fois moins que son coût de revient.

Ce système a rationalisé la distribution du pain, évitant les attentes interminables ou les émeutes aux boulangeries, tout en permettant aux pouvoirs publics d'économiser sur ce poste, en éliminant les consommateurs « fraudeurs ». Sur les 30 millions d'Égyptiens consommateurs de pain subventionné il y a quelques années,

seuls 15 millions continueraient à y avoir droit. Au fur et à mesure de sa mise en place dans les divers gouvernorats du pays, ce système est aussi devenu un moyen d'économiser sur la main-d'œuvre, et précisément sur les salaires des milliers d'employés occupés à distribuer le pain dans les villages, et à percevoir la taxe

mensuelle de 4 LE donnant accès au pain subventionné. Tout cela pour une paye mensuelle de base de 500 à 700 LE (62 à 87 euros).

Ainsi, depuis début janvier, les 3 670 employés de la distribution du pain du gouvernorat de Beheira, dans le delta du Nil, ont été avertis que la plupart d'entre eux allaient perdre leur emploi. Le directeur du service leur promettait vaguement qu'ils percevraient leur salaire pendant trois mois encore, charge à ceux qui le pourraient de se débrouiller ensuite auprès des consommateurs trop âgés ou trop éloignés pour leur apporter le pain moyennant une petite rétribution.

Le 13 janvier, ces travailleurs se sont rendus à 1 700 au Caire (à plus de 200 km

pour manifester leur colère devant le siège du Premier ministre. Accueillis par la police, les trois délégués désignés pour porter leurs revendications auprès du ministre ont été arrêtés. Fin février, ces travailleurs n'en ont pas moins occupé les bureaux de la municipalité de Kafr al-Dawar, afin d'exiger d'être reçus par les élus, responsables de leur situation.

Le chômage touche officiellement 13 à 14 % de la population en Égypte, plus du double en fait, selon des militants ouvriers. Malgré cela, les pouvoirs publics licencient sans vergogne des milliers de travailleurs, les privant ainsi que leurs familles d'un salaire déjà insuffisant.

V. L.

1914-1918 : la population des colonies embrigadée de force dans la guerre impérialiste.

Un demi-million de soldats venant des colonies furent jetés dans la Première Guerre mondiale par l'impérialisme français, et un sur cinq y laissa sa vie. François Hollande déclarait à leur propos, dans un discours destiné à justifier l'actuelle intervention militaire au Mali, qu'ils étaient « venus au secours de la France ». C'est un mensonge éhonté. Les Africains, les Maghrébins ou les Indochinois furent arrachés de force à leur famille. Une fois dans les tranchées, l'état-major ne leur laissa d'autre choix, comme aux soldats issus de la métropole, que de tuer ou de se faire tuer.

En quoi les colonisés auraient-ils pu se sentir solidaires de cette France des industriels et des banquiers, qui avait conquis leurs pays en détruisant les villages et en massacrant leurs habitants ? Elle leur avait imposé le travail forcé, avait fait mourir des centaines de milliers d'Africains ou d'Asiatiques dans les plantations, la construction de lignes de chemin de fer ou les chantiers forestiers. La mobilisation des colonies pour cette « guerre de Blancs » fut simplement la continuation de cette oppression.

Révoltes contre le recrutement forcé

Lorsque, après les énormes pertes des premiers mois de la guerre, l'état-major fit massivement appel aux colonies pour compenser les vides, un quota d'hommes jeunes et valides à envoyer au front fut attribué à chaque chef de village. Les chefs de village sélectionnèrent les paysans pour la boucherie, mais dès le début les résistances s'exprimèrent et elles ne firent que s'accroître au fil des mois. En Afrique ce furent d'abord des fuites massives en brousse. Bien souvent, la commission de recrutement arrivait dans des villages où ne restaient que les femmes, les vieillards et les enfants.

Les conscrits portaient dans la consternation. Un administrateur colonial du Sénégal décrit la scène suivante : « Lorsque les jeunes gens furent présentés à la commission, les femmes, réunies dans les carrés les plus proches de la résidence, entonnèrent des chants funèbres chaque fois qu'un des leurs fut signalé apte au service. »



Tirailleurs sénégalais à Verdun.

L'abattement et les résistances individuelles firent place à la révolte collective dans plusieurs régions. En mars 1915, toute la zone du Haut-Sénégal et du Niger prit les armes contre la conscription, au point qu'il fallut envoyer 300 soldats pour la soumettre. À la fin de cette même année éclata la « grande révolte » de la Volta. Elle dura neuf mois, et ne fut écrasée qu'au prix du bombardement de centaines de villages.

À la fin 1916, une insurrection éclata dans les Aurès algériens, lorsque fut instaurée la conscription obligatoire des jeunes de 17 ans. 16 000 soldats furent envoyés pour la réprimer, avec de l'artillerie et des avions. Ils détruisirent les villages des insurgés, volèrent leurs troupeaux, et plus de 200 révoltés furent

tués. Les captifs furent parqués dans un camp près de Constantine, en plein froid.

On est loin de la peinture idyllique de colonies « venant au secours de la France ».

La boucherie

Dès les premiers mois de la guerre, quelques contingents venus des colonies furent précipités dans

désignés par le sort soient promenés devant le front avec un écriteau portant en français et en arabe le mot « lâche », et qu'ils soient fusillés aussitôt après. »

C'est dans la bataille des Dardanelles, sur le front turc, que les contingents d'outre-mer furent pour la première fois engagés massivement. Un régiment fut constitué à Marseille, pour servir de réserve au corps

Le commandant de la Sixième armée, déployée sur une partie de ce front, était le général Mangin, ancien conquérant du Soudan français, connu avant-guerre comme le propagandiste de la « Force noire ». Il prônait le recours massif aux soldats coloniaux pour compenser l'infériorité démographique de la France par rapport à l'Allemagne. « L'Afrique nous a coûté des milliers de soldats, elle doit nous les rendre avec usure », déclarait l'un de ses plus chauds partisans, Adolphe Messimy, ministre de la Guerre au début du conflit. Mangin y ajoutait une vision raciste, considérant les Noirs comme naturellement appelés à fournir des troupes de choc. Il appliqua ses théories en lançant les troupes africaines à l'assaut d'un plateau défendu par des mitrailleuses et en leur enjoignant d'avancer coûte que coûte. Ce fut une hécatombe, dans laquelle Mangin gagna le surnom de « boucher des Noirs ».

La guerre impérialiste de 1914-1918 fut pour les peuples d'Afrique et d'Asie la continuation des maux que leur avait valu l'arrivée sur leur continent des conquérants français, en plus terribles encore. Lorsque le conflit prit fin, le seul souci des gouvernements fut que l'ordre colonial se perpétue comme si rien ne s'était passé. Une partie des soldats coloniaux furent d'ailleurs maintenus sous l'uniforme dans les corps d'occupation cantonnés en Rhénanie allemande et surtout en Macédoine, en Turquie et en Syrie. Ceux qui furent démobilisés n'eurent d'autre choix que de rentrer dans leurs villages pour se soumettre à nouveau aux chefs nommés par la France et aux administrateurs coloniaux.

Il ne fut pas question d'accorder des droits nouveaux aux colonisés qui avaient versé leur sang pour l'impérialisme français. Mais, dans le conflit, ceux-ci avaient pu voir de quelle sauvagerie leurs maîtres étaient capables. Cela allait contribuer à ébranler l'ordre colonial, avant que celui-ci s'effondre après un second conflit mondial et vingt ans de révoltes.

Daniel Mescla

Drame de Clichy-sous-Bois : les lenteurs de la justice et de l'État

Lundi 16 mars s'est ouvert à Rennes le procès des deux policiers accusés de non-assistance à personne en danger dans le drame de Clichy-sous-Bois, en région parisienne, le 27 octobre 2005. Deux adolescents de 15 et 17 ans avaient été mortellement électrocutés par un arc électrique dans un transformateur EDF, en tentant d'échapper à une patrouille de police. Un autre jeune de 17 ans, très grièvement brûlé, est présent à Rennes pour témoigner de ce qui s'est passé cette nuit-là.

L'émotion soulevée par ce drame avait mis les cités de banlieue en ébullition pendant trois semaines et le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, avait décrété l'état d'urgence.

Dix ans après, le président du tribunal de Rennes a d'ores et déjà mis les choses au point en déclarant : « *Il n'est pas question dans cette enceinte de faire le procès de la police nationale, des émeutes qui ont secoué la France ou des interventions politiques des uns et des autres.* » Et s'il a fallu autant attendre pour en arriver à ce procès, c'est parce que la justice a été lente, très lente.

D'abord jugée en

Seine-Saint-Denis, à Bobigny, l'affaire s'est conclue par une demande de

À Clichy, dix ans après

Alors que s'ouvre le procès et que les médias préparent l'opinion à un non-lieu, le maire PS de la ville de Clichy-sous-Bois prend les devants en prévenant : « *Toute décision de justice sera acceptée.* »

Depuis 2005, les habitants de Clichy-sous-Bois ont été abreuvés de discours et de promesses sur la rénovation urbaine et l'amélioration de leurs conditions de vie. La ville a été une étape prise

non-lieu. Puis elle a été délocalisée à Rennes, à près de 500 km du lieu du drame, sans doute pour que la justice soit plus sereine. Et c'est là que la chambre d'instruction de la cour d'appel a finalement renvoyé en septembre 2013 les deux policiers toujours en fonction. Ils risquent cinq ans de prison au maximum et 75 000 euros d'amende, s'ils sont reconnus coupables de non-assistance à personnes en danger. Le

tribunal se pose encore cette question, alors que dès 2005 un rapport de l'Inspection général des services (IGS), sur la base des enregistrements des transmissions entre policiers, démontrait que la police savait que les jeunes étaient entrés dans le bâtiment de l'EDF, qu'elle avait conscience des risques, mais qu'aucune alerte ne fut transmise à l'EDF qui aurait eu le temps d'intervenir.

À l'époque, Sarkozy avait dit que la vérité serait faite sur ce drame, mais il avait choisi de couvrir sa police qui niait tout, y compris la course-poursuite. Cela avait mis le feu aux poudres dans les banlieues. Dix ans plus tard, la justice attend toujours et, du bas en haut de la hiérarchie de l'État et des tribunaux, il s'agit toujours de mettre la police hors de cause.

Cédric Duval

des politiciens, qui sont régulièrement venus annoncer que tout allait mieux. En janvier 2012, Claude Guéant avait inauguré le commissariat; en février 2014, le ministre de la Ville a inauguré une agence Pôle emploi; et en septembre 2014, Hollande a assisté à la rentrée dans le nouveau collège.

Cette agitation serait risible si elle n'avait lieu dans une ville où la moitié des foyers gagnent

moins de 9 500 euros par... an. La cité du Chêne-Pointu, où les émeutes de 2005 avaient commencé, est sinistrée. Malgré les promesses, cette cité populaire de 1 500 logements, pour l'essentiel en copropriété, est une véritable ruine. La plupart des ascenseurs ne fonctionnent pas et nombre d'immeubles sont infestés de cafards. Un des problèmes de Clichy-sous-Bois est son enclavement:

les habitants mettent une heure et demie pour se rendre à Paris, dont le centre est pourtant situé à moins de 20 km. Un tram est annoncé... pour 2018.

Mais tout ça n'empêche pas, et n'empêchera pas, qu'on continue d'entendre des discours sur une « politique de la ville », impuissante à mettre fin à l'enclavement des cités ni bien sûr au chômage qui y sévit.

Correspondant LO

Securitas direct : coup de colère

Securitas Direct, entreprise de télésurveillance des logements de particuliers, occupe 7 000 travailleurs dans le monde, 1 300 en France.

Si l'entreprise sécurise bien le profit des actionnaires, comme partout, cela se fait sur le dos des salariés. Ainsi les salaires des techniciens de terrain sont à peine au-dessus du smic et, pour obtenir un salaire correct, il faut réaliser des objectifs qu'on ne peut atteindre qu'en faisant des horaires à rallonge et en avançant les dépenses d'essence, remboursées... plusieurs mois après. Il y a bien une carte d'essence, mais elle est bloquée à 150 euros par mois.

À cela s'ajoute, pour certains travailleurs du site de Châtenay-Malabry, une inquiétude quant à la délocalisation, que la récente émission Cash Investigation sur France 2 n'a fait que renforcer. En effet l'usine Samsonite, une des cibles de l'émission, a été fermée par le même fonds d'investissement qui

possède Securitas Direct!

Il y a quelques semaines, la simple distribution d'un tract de la CGT s'était traduite par l'annonce d'une prime de 100 euros, alors que le mois précédent la direction se lamentait sur les objectifs non tenus. Cela a donné des idées à des techniciens, montés au siège de Châtenay-Malabry et rejoints par des salariés du site. La semaine du 9 au 11 mars, ils ont fait grève à une centaine. Au bout de trois jours, la direction a dû s'engager à ne pas démarrer les négociations annuelles à moins de 2 % d'augmentation de la masse salariale, à conserver sur le site les activités opérationnelles et à payer les trois jours de grève.

Au lendemain de la grève, le directeur est passé dans les bureaux pour saluer tout le monde, mais cela ne suffit pas à amadouer les travailleurs, qui comptent bien se faire entendre lors des discussions sur les salaires.

Correspondant LO



Les salariés de Securitas en grève à Châtenay-Malabry.

Mauvaise pièce

Le 8 mars, le directeur du Théâtre de Paris a licencié sur-le-champ une ouvreuse surprise en train de commettre un crime grave à ses yeux : elle avait accepté le pourboire d'un spectateur!

Le directeur estime que les pourboires nuisent à l'image du théâtre. Par contre, il se moque du sort des ouvreuses payées au

lance-pierres, dont il a d'ailleurs confié en septembre dernier l'activité à un sous-traitant, qui les emploie en CDD.

Deux jours plus tard, pour soutenir leur collègue, huit autres ouvreuses ont débrayé, cessant de placer les gens juste avant le début de la pièce. Le lendemain, elles ont toutes reçu un SMS du

directeur, les licenciant aussi.

Celui-ci n'a aucun droit de licencier par SMS, pour fait de grève qui plus est, les salariés d'un sous-traitant. Ce petit tyran devra donc peut-être revenir en arrière. Quand on prend son théâtre pour un petit royaume, il faut prendre garde aux jacqueries!

L. D.

Europcar – Voisins-le-Bretonneux : en grève

La société Europcar, premier loueur de voitures en Europe, est en pleine restructuration depuis plusieurs années, avec pour unique objectif de réduire les coûts. Dans toutes les filiales du groupe, les travailleurs ont été confrontés aux attaques de la direction : chômage partiel, suppressions de postes, regroupement de services par pays avec proposition de mutation à l'étranger, licenciements pour les uns et augmentation de la charge de travail pour les autres.

Les résultats financiers de l'entreprise n'ont cessé de progresser. D'où la décision de mettre prochainement Europcar en Bourse, pour le plus grand bien d'Eurazeo, la société d'investissement qui est propriétaire.

En novembre dernier, la direction a décidé d'externaliser une partie de l'informatique de la société mère, Europcar International. Deux services de Voisins-le-Bretonneux, dans les Yvelines, sont concernés, avec un effectif total de 50 salariés.

Dans un premier temps ce fut la stupeur, car personne n'imaginait que ces services, considérés comme le cœur de l'informatique, pouvaient être ainsi touchés. Mais rapidement des travailleurs ont commencé à s'organiser pour faire face à cette situation et défendre leurs intérêts.

Pendant plusieurs semaines, ils ont d'abord affuté leurs arguments, dans des réunions parfois houleuses avec des directeurs qui ne savaient que répéter en boucle des paroles

creuses. Dans le même temps, le lien avec les salariés des autres services était entretenu. Beaucoup étaient conscients qu'après ce plan d'externalisation les attaques ne s'arrêteraient pas là. C'est ainsi qu'une assemblée générale a réuni une centaine de personnes.

Plus récemment, l'idée a fait son chemin que, s'il n'y avait pas moyen, dans la situation actuelle, de stopper les plans de la direction, les salariés externalisés se sentaient en droit de réclamer une compensation de 50 000 euros par personne pour répondre au préjudice moral et matériel subi. Une

pétition dénonçant l'externalisation a été signée, bien au-delà des seuls salariés visés.

Comme il ne suffit pas de demander pour obtenir satisfaction, deux jours de grève ont été décidés les 12 et 13 mars, l'un des deux services se mettant en grève totale. Profitant du beau temps, installés au pied du bâtiment dans une ambiance festive-revendicative, les grévistes ont pu discuter avec leurs collègues des autres services, qui s'arrêtaient volontiers pour boire le café de la grève.

Alors que depuis des années il ne se passait rien de tel dans cette entreprise, l'ambiance a changé, sur fond d'un important mécontentement à Europcar International ainsi que dans la filiale Europcar France, où des suppressions d'emplois sont en cours et dont le siège se situe dans la même zone d'activité. La direction a du souci à se faire !

Correspondant LO



Systeme U-Trélazé : débrayage contre les sanctions

Les entrepôts de Systeme U à Trélazé comptent près de 200 salariés, dont 160 en production. Ils approvisionnent tous les magasins U du grand Ouest en produits secs et boissons. Mardi 3 mars, la direction informait quatre travailleurs qu'ils étaient mis à pied pour avoir circulé à deux sur un transpalette. Deux d'entre eux étaient même mis à pied deux jours pour ne pas avoir obtempéré immédiatement à l'ordre d'en descendre.

Il est en effet interdit par le règlement intérieur de circuler à deux sur ces engins. Mais cela n'est qu'un prétexte pour tenter de mettre au pas les travailleurs de Trélazé considérés comme trop indociles par la direction. Celle-ci ne s'en cache même pas quand, par exemple, au cours de l'entretien préalable, elle reproche aux quatre mis à pied leurs « mauvaises fréquentations ».

La direction prépare de nouvelles transformations de l'organisation du travail, à l'occasion du rapprochement avec Auchan et d'un plan de mécanisation. Il y a fort à parier que cela se traduira par une nouvelle intensification du travail. C'est pourquoi la direction prend les devants pour essayer de mettre au pas les travailleurs de l'entrepôt. Et c'est pour s'opposer à cette volonté que la grande majorité des travailleurs du site ont débrayé à l'appel des syndicats CGT et FO, jeudi 12 mars.

Chaque équipe était

appelée à cesser le travail trois heures, en fin de poste pour l'équipe du matin, en début de poste pour celle d'après-midi, afin de permettre à tous les grévistes de se retrouver ensemble. Aucun travailleur n'était dupe des arguments de la direction, d'autant moins que la direction autorise la circulation à deux sur ces chariots pour la formation des nouveaux embauchés ou des intérimaires, par exemple.

La direction ne s'attendait manifestement pas à cette réaction massive. Elle n'avait pas eu le temps de réorganiser les livraisons et beaucoup de magasins n'ont pas pu être livrés. Les grévistes ont largement participé à la collecte de soutien, ce qui va permettre de compenser les jours de mise à pied des travailleurs sanctionnés.

La direction espérait diviser les travailleurs avec ces sanctions. Elle en a été pour ses frais.

Correspondant LO

Autoliv-Isodelta – Chiré (Vienne) : les actionnaires menacent des emplois

Située près de Poitiers, l'usine Autoliv-Isodelta produit des volants pour l'industrie automobile. Vendredi 6 mars, la direction a annoncé, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, la suppression de 225 des 655 CDI.

Depuis des années, les patrons du site poitevin arguent de prétendus déficits pour mettre la pression dans les ateliers, à coups d'heures supplémentaires imposées, de week-ends travaillés, de jours de repos pris à leur convenance en fonction des aléas de leur production. Cette entreprise, où les salaires ouvriers sont bas, est connue pour ses conditions de travail difficiles qui engendrent des arrêts maladie, au grand dam de la direction, qui en est pourtant responsable,

en organisant l'intensification du travail. Alors que les effectifs à l'usine sont passés de 1 200 CDI en 2005, à 600 aujourd'hui, la production n'a cessé de croître.

Le coût de la matière première serait, paraît-il, la raison de ce nouveau plan de suppressions de postes. En fait, les patrons du site de Chiré, qui pilotent des usines en Roumanie et en Tunisie, où le salaire minimum avoisine les 160 euros, veulent tailler dans les effectifs. Ceci est d'autant plus scandaleux que l'entreprise est

filiale de la richissime multinationale Autoliv, qui compte 60 000 travailleurs à travers le monde pour fabriquer des airbags, des ceintures de sécurité, etc. Les actionnaires de ce groupe capitaliste se sont versé sur les quatorze dernières années pas moins de 3,74 milliards de dollars ; pour l'exercice 2014, ils empocheront 811 millions de dollars. Leurs prévisions de croissance, pour la division volants uniquement, tablent sur 4 % et un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars d'ici 2017 !

Alors, de l'argent il y en a, de toute évidence, pour maintenir les emplois. Si le coût de la matière première pose problème, les actionnaires n'ont qu'à être moins rapaces sur leurs

dividendes. Ce n'est pas aux travailleurs de faire les frais de leur cupidité !

Cette recherche du moindre coût pour maximiser les profits se retrouve également dans la fabrication des airbags. En plus d'un marché automobile qui connaît un regain d'activité, et du fait des difficultés d'un concurrent japonais, Takata, Autoliv s'est vu commander par des constructeurs 25 millions de gonfleurs d'airbags, notamment pour le marché nord-américain. Plusieurs millions d'autres suivront. Cela n'empêche pas des fermetures d'usines produisant de tels éléments, comme en Allemagne, ou des suppressions de postes, comme à Gournay près de Rouen, et le transfert de

productions vers des pays à bas salaires.

Alors que le chômage est massif et que le département de la Vienne, comme d'autres, connaît de multiples licenciements et fermetures d'usines, il est révoltant de voir des travailleurs menacés de perdre leur emploi. Le jour de la tenue du comité d'entreprise extraordinaire, ceux-ci ont massivement débrayé, à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour imposer à la direction d'avancer la réunion. Pour une usine qui connaît peu de tels mouvements et dont les ouvriers subissent quotidiennement la morgue de la direction, ce succès augure d'autres combats.

Correspondant LO

Groupe Safran : mécontentement sur les salaires

Le groupe Safran, fusion de Snecma et Sagem, est devenu depuis sa privatisation un des champions du Cac 40. Les bénéficiaires s'envolent, dans cette entreprise dont l'activité est essentiellement centrée sur l'aéronautique.

La direction générale a publié, à grand renfort de publicité, ses résultats pour 2014. Plus de 2 milliards d'euros de bénéfices ont été réalisés. Ils ont quasiment triplé depuis la crise de 2007-2008.

Au même moment, un peu partout dans le groupe, les négociations salariales débutaient. Les propositions de la direction ont choqué les travailleurs, considérées comme de véritables provocations tellement elles sont ridicules face aux profits en hausse incessante.

Dans presque toutes les sociétés de Safran, les

directions annoncent des augmentations générales proches de 0%. À la Snecma, une réaction de dégoût, dans un premier temps, a laissé place à une volonté de ne pas laisser faire sans réagir.

Les réflexions vont bon train, comme par exemple: « Si nous ne faisons rien, on n'aura pas plus », ou « Ces augmentations, c'est du foutage de gueule », ou encore « Nous n'avons pas d'autre choix que de réagir ».

Après une heure d'information syndicale payée très suivie dans les centres de Corbeil et de Gennevilliers,

des débrayages d'une heure organisés par l'ensemble des syndicats ont eu lieu une semaine plus tard dans tout le groupe Snecma et sur l'ensemble des centres Safran. Ils ont regroupé près de 8000 travailleurs.

Fait notable : la participation à ces différents mouvements de nouveaux embauchés ouvriers, et également d'ingénieurs au centre de Villaroche, qui tiennent à montrer leur désaccord avec la politique salariale. Même ceux qui ne viennent pas aux débrayages protestent et ronchonnent auprès de leur hiérarchie.

Le mécontentement est d'autant plus présent que la direction s'apprête à reverser environ 40% des dividendes aux actionnaires. Une coquette somme de



Le rassemblement à la SNECMA Gennevilliers, le 5 mars.

800 millions d'euros.

La proposition de faire grève plusieurs heures, voire la journée, pour se retrouver tous les centres confondus au siège de Safran, a été lancée lors du dernier débrayage, jeudi 5 mars. Elle semble faire

son chemin dans les têtes.

La direction a déjà fabriqué un foyer de mécontentement avec ces brindilles d'augmentation. Elle va peut-être aussi fournir l'étincelle qui mettra le feu aux poudres.

Correspondant LO

Disney : la magie... et la réalité

Depuis quelques semaines, les travailleurs de la maintenance de Disneyland Paris se font entendre. Jeudi 12 mars, environ 150 salariés ont manifesté devant la réunion où se tenaient les NAO (négociations annuelles obligatoires) et l'ont investie, pour faire part à la direction de leurs revendications.

Tout a commencé il y a un mois et demi, lorsque la direction de la maintenance a annoncé la suppression de la prime de nuit pour les travailleurs qui passaient en formation de jour. Pour protester contre cette décision, les salariés de nuit ont fait circuler une pétition et récolté 120 signatures. Puis ils ont décidé d'une liste de revendications : doublement de la prime de nuit, prime pour

chaque dimanche travaillé, revalorisation de la prime d'ancienneté, prime radio pour tous, ce qui a permis de dire que c'est un vrai salaire qui manque.

90 travailleurs ont décidé de faire grève pendant huit heures la nuit du mardi 24 février et de s'adresser à l'équipe de jour, distribuant des tracts à plusieurs reprises, en mettant en avant une revendication commune d'une



augmentation de 200 euros. Ils voulaient que le mouvement s'étende, pour être le plus nombreux possible lors de la réunion des NAO.

Le lien étant fait, les deux équipes (jour et nuit) ont pu se retrouver à environ 150 devant les NAO. Tous sont rentrés dans la salle de réunion et ont pu exprimer leur colère.

La direction, surprise de cette interruption et de la détermination des travailleurs, a commencé par dire qu'elle ne négocierait qu'avec les représentants syndicaux, ce qui n'a pas empêché les grévistes de lui dire tout haut ce qu'ils avaient sur le cœur.

Devant la poursuite du mouvement, la direction a annoncé une nouvelle

réunion le lundi 16 mars. Les travailleurs s'y sont retrouvés à nouveau à une centaine. Ce coup-ci, la direction avait bloqué tous les accès à la salle de réunion.

Toutes les revendications sont loin d'être satisfaites, mais les travailleurs sont déjà contents d'avoir marqué le coup.

Correspondant LO

Les comptes de fées

Les comptes de Disney sont une bonne illustration de la façon dont les multinationales peuvent camoufler leurs bénéfices.

Pour l'exercice 2014, Eurodisney a déclaré une perte de 114 millions. Il faut remonter à 2008 pour voir Eurodisney SCA déclarer un bénéfice de... 2 millions d'euros.

Depuis des années cette entreprise, devenue une des plus grosses par ses effectifs (environ 15 000 salariés), ne paye pas d'impôt, mais elle a reçu au titre du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) 16,4 millions d'euros en 2014 et 9,3 millions en 2013 de la part du gouvernement.

Quant à la TWDC (The Walt Disney Company),

la maison mère, qui possède 40% de la société, non seulement elle reçoit des royalties, mais en plus elle se comporte comme une banque qui prête de l'argent à Disneyland Paris et attend des intérêts. Selon les syndicats, environ 75 millions de royalties et 40 millions d'euros d'intérêts remontent chaque année à la maison mère.

Le PDG de cette TWDC, Bob Iger, a été nommé PDG de l'année en 2014. Et on pouvait lire début février dans *Le Figaro* que « le géant mondial du divertissement a gagné encore plus d'argent qu'attendu au cours des trois derniers mois de 2014 ».

Correspondant LO

Carrefour - Alençon : le mécontentement s'exprime

Une vingtaine de salariés de l'hyper Carrefour implanté à Condé-sur-Sarthe, en périphérie d'Alençon, ont manifesté vendredi 13 mars devant le magasin. Ils répondaient à l'appel de la CGT et de la CFDT du groupe à débrayer de une à quatre heures dans tous les magasins. Le mouvement a touché un grand nombre des 193 hypers, par des pétitions, des débrayages ou des grèves.

Le groupe Carrefour a déclaré 1,24 milliard d'euros de bénéfice net en 2014. C'est 11,9% de plus qu'en 2013. Pour les actionnaires, c'est du bonus garanti, à

commencer par la famille Arnault, propriétaire de LVMH, et la famille Moulin, propriétaire des Galeries Lafayette, toutes deux classées parmi les plus grandes fortunes du pays.

Pour les salariés, les milliardaires ont par contre décidé une augmentation de 0,5%, soit trois euros par mois pour une caissière. Alors ras le bol ! D'autant plus que le patron profite des négociations annuelles sur les salaires pour décréter qu'à compter du 1^{er} avril les nouveaux embauchés devront attendre douze mois, contre trois précédemment, pour toucher

la prime de vacances et le treizième mois auxquels ils avaient droit. Et, au vu du turn-over des salariés avant douze mois de présence, c'est encore de l'argent en plus que les actionnaires leur volent et récupèrent pour eux.

L'autre raison du mécontentement général, c'est la baisse des effectifs en CDI. À Alençon, ceux-ci sont passés de 171 en 2012 à 146 actuellement, avec 7 CDD. C'est dire que les motifs de contester la politique de Carrefour sont nombreux. Le mécontentement ne peut que s'amplifier.

Correspondant LO

Hôpital de Saumur : non au plan de performance

Tous les lundis, depuis le début du mois de février, des travailleurs de l'hôpital de Saumur se retrouvent à plusieurs dizaines devant l'entrée principale de l'établissement, entre 13 et 14 heures, pour protester contre les 23 suppressions de postes décidées par la direction. Le mouvement trouve un soutien grandissant auprès des habitants de la ville.

Le prétexte pour ces suppressions de postes que veut imposer l'ARS (l'Agence régionale de santé) est le déficit de l'hôpital. Il est lié, selon la direction, à une baisse du nombre des naissances en 2014. Au nom de ce déficit, surévalué pour les besoins de sa cause à un million d'euros, alors qu'on parle désormais de trois fois moins, la direction prévoit des coupes claires dans les effectifs : dix postes de moins au pôle mère-enfant et treize de moins dans les autres services. Elle appelle cela un plan de performance. Mais, pour les travailleurs de l'hôpital, c'est d'un plan social qu'il s'agit, un plan d'ailleurs déjà entamé en octobre 2014 avec quinze suppressions de postes.

Les résultats négatifs de la course à la rentabilité de l'hôpital sont déjà visibles. Du côté des patients, les fermetures de lits poussent à raccourcir les temps d'hospitalisation

à tout prix, quitte à ce que des complications qui se produisent à domicile finissent par une ré-hospitalisation : galère pour le patient, mais tout bénéfice pour les comptes de

l'établissement. Du côté du personnel, le sous-effectif permanent augmente la pression, le stress... et au final les arrêts maladie. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO-Sud dénonce à juste titre ces restructurations néfastes, en soulignant que, les années où le nombre de naissances avait augmenté, la direction s'était bien gardée de calquer les effectifs sur cette hausse.

La direction, faisant mine de prendre en compte le mécontentement

du service SSR2 (service de soins de suite et de réadaptation), lui a affecté de nouveaux salariés... en les prélevant ailleurs. Déshabiller Pierre pour habiller Paul, c'est tout ce qu'ils ont à proposer. Alors, face à ce jeu de chaises musicales insupportable, face au mépris de l'ARS et de la direction de l'hôpital, la résistance s'organise, à la maternité, en psychiatrie, en gériatrie, ainsi que dans les services techniques et administratifs.

Les rassemblements

du lundi continuent, un rassemblement devant la mairie le vendredi 6 mars a réuni une centaine de personnes, et la pétition que les hospitaliers ont fait signer le lendemain sur le marché et les jours suivants dans leur entourage a déjà recueilli plus d'un millier de signatures. Pour refuser que les soins aux malades se dégradent, pour refuser que les travailleurs de la santé laissent leur santé au travail, le combat continue!

Correspondant LO

CHU Clermont Ferrand : les Urgences et l'hôpital vont mal

Le personnel des Urgences du CHU de Clermont-Ferrand est en grève, votée à l'unanimité. Il multiplie les actions pour dénoncer le manque de matériel et de personnel.

Il y a 80 personnes aux Urgences de Clermont-Ferrand, mais c'est un sous-effectif notoire qui dure depuis plusieurs années et qui ne fait que s'accroître. L'activité de ce service croît de 3% par an, avec des moyens identiques. Ainsi, chaque jour, les Urgences accueillent entre 150 et 160 patients.

La moindre épidémie de gastro-entérite ou de grippe comme cet hiver provoque un afflux considérable, des surcharges insurmontables pour le personnel et des patients qui s'entassent sur des brancards aux Urgences, faute de lits dans les services. Une situation grave, déjà maintes fois dénoncée.

La direction de l'hôpital reconnaît que la situation est difficile, mais ne lâche des postes qu'au compte-gouttes et sous la pression : ainsi un seul

poste à l'accueil et puis l'équivalent de trois brancardiers et puis encore la promesse d'une « unité saisonnière » pour l'hiver prochain, alors que c'est dès aujourd'hui qu'il faudrait des embauches conséquentes. Et il ne faut pas compter sur l'Agence régionale de santé, elle refuse tout rendez-vous avec les syndicats.

Ce que lâche la direction de l'hôpital est dérisoire par rapport aux besoins. Elle continue à appliquer la politique d'économies décidée par

le gouvernement et mise en œuvre par l'ARS : sept blocs opératoires ont été fermés, 140 postes doivent être supprimés (dont la moitié le sont déjà), les absences de personnel (maladie, maternité, etc.) ne sont plus remplacées et les fermetures de lits continuent d'être ordonnées dans de nombreux services.

Les Urgences et l'hôpital vont mal parce que l'argent public va aux banques et aux entreprises privées au lieu d'aller aux services publics.

Correspondant LO

Échirolles : vive la lutte des facteurs !

Convocations à entretien préalable à licenciement, sanctions, menaces, embauches d'intérimaires pour faire les tournées des grévistes : La Poste aura tout essayé pour casser le mouvement de la vingtaine de facteurs d'Échirolles, en banlieue de Grenoble. Mais rien n'y a fait, bien au contraire.

Les facteurs entamaient lundi 16 mars leur troisième semaine de grève. Cela après plusieurs journées d'action, une pétition qui a recueilli plus de mille signatures, des rassemblements et des rencontres avec les usagers devant la poste.

Les grévistes n'acceptent pas la délocalisation de leur centre de distribution, prévue à la mi-avril. En effet un projet immobilier de La Poste prévoit la construction d'un immeuble à la place du bureau actuel, où ne seraient gardés que les guichets.

Les facteurs, eux,

devraient être mutés sur Grenoble et Eybens, deux villes proches, avec des trajets rallongés, en vélo, jusqu'à 10 km de plus par jour et un service rendu aux usagers très dégradé.

Samedi 14 mars, ils organisaient un loto de soutien à leur lutte, avec les nombreux lots donnés généreusement par les commerçants d'Échirolles. Ce loto a été une réussite. Un comité de soutien est mis en place, avec des élus politiques, associations et syndicats. Lutte Ouvrière en fait partie.

Samedi 21 mars, les grévistes appellent à une manifestation contre la délocalisation de la poste à 10 heures, devant la mairie d'Échirolles. Par leur détermination et leur solidarité, ils montrent ainsi leur ras-le-bol de ces réorganisations incessantes qui dégradent leurs conditions de travail et ce service public.

Correspondant LO



Le loto de soutien aux facteurs.

Opération immobilière pour La Poste

Il y a une quarantaine d'années, La Poste a installé son bureau de poste à Échirolles en profitant du terrain donné par la commune pour le franc symbolique.

Depuis, la loi étant ainsi faite, le terrain est devenu

propriété de La Poste, devenue elle aussi entre-temps... opérateur immobilier. Vendre ce terrain situé en centre-ville, c'est ce qui s'appelle faire une très bonne affaire.

La municipalité, se sentant flouée, envisage une

révision du PLU (plan local d'urbanisme) pour empêcher la construction, si elle n'obtient pas toutes les garanties du maintien des services de La Poste. Les voleurs de biens publics vont-ils rebrousser chemin?

Correspondant LO

Sud service – groupe Nicollin : grève du ménage à l’université Dauphine

Les ouvriers du ménage et de l’entretien de l’université Paris 9 (Dauphine) ont fait treize jours de grève pour protester contre les pressions de l’encadrement et les mauvaises conditions de travail dues à une baisse des effectifs. En quelques années, le personnel est passé de 35 à 28 travailleurs pour l’entretien de locaux qui, eux, n’ont pas rétréci.

Lundi 2 mars, jour de rentrée après les vacances d’hiver, un rassemblement appelé par la CFDT a réuni une quarantaine de personnes à l’entrée de l’université, dans le bruit et la bonne humeur. Des tracts étaient distribués aux étudiants et aux autres travailleurs du site.

Au bout de treize jours de lutte, les grévistes ont obtenu le déplacement d’un chef d’équipe qui, depuis son arrivée il y a quatre ans, rendait la vie impossible aux ouvriers : pressions, harcèlement moral, mépris, langage ordurier... Considérant que l’entreprise est responsable de ce comportement inadmissible, et donc des protestations, les ouvriers du ménage ont également imposé le paiement des jours de grève.

C’est l’entreprise Sud service, appartenant au groupe Nicollin, qui a remporté il y a quelques mois l’appel d’offres de l’université. Cette société a repris

les salariés déjà présents sur le site, dont certains depuis près de quarante ans, comme la loi l’y oblige. Mais elle a également repris les méthodes habituelles des patrons du secteur : la diminution des effectifs, les bas

salaires, l’intimidation, etc. Lorsque les travailleurs réclament plus de monde, on leur répond que les caisses sont vides. L’argument est un peu fort, de la part d’un groupe qui se vante d’être le « troisième acteur français dans la gestion globale des déchets » et qui met en avant le club professionnel de football de Montpellier, que Louis Nicollin a racheté et dont il est président.

Ce même lundi 2 mars au matin, le président de l’université, furieux et flanqué des chefs de la sécurité,

est venu demander aux manifestants de ne pas perturber l’entrée. Ces messieurs-dames auraient sans doute préféré que la grève se termine pendant les vacances et reste invisible. Mais c’est bien l’université qui passe les contrats les moins chers possible avec les entreprises de nettoyage. Elle est donc complice, comme le faisaient remarquer des travailleurs, dont certains, après plus de trente ans de service, n’ont qu’un salaire de 1300 euros, à peine au-dessus du smic.

En tout cas, ces jours de grève auront un peu changé l’ambiance. L’université Dauphine, située dans le chic 16^e arrondissement de Paris, est réputée dans la formation de futurs hauts cadres, à qui l’on apprend à mépriser les travailleurs et à leur demander des sacrifices. Des ténors de l’UMP et du PS y viennent souvent faire des conférences. Mais, pour une fois, on aura entendu une autre voix, celle des travailleurs sans qui rien ne fonctionne.

Correspondant LO

Finances publiques – Paris : les salariés du nettoyage en grève

Mercredi 11 mars, des salariés du ménage ont commencé une grève et ne nettoient plus les centres des Finances publiques des 11^e et 20^e arrondissements de Paris ainsi que le site de la direction régionale des Finances publiques, situé rue Réaumur.

Le ménage est fait très majoritairement, dans les centres des Finances publiques, par des salariés qui travaillent tard, de 17 h à 20 h, embauchés par une société retenue au marché public pour trois ans.

Depuis 2012, c’est TFN propreté du groupe Atalian, qui emploie 65 000 salariés et ne manque pas d’argent puisqu’il vient de racheter la branche propreté de Veolia.

La très grande majorité des salariés y sont embauchés à temps partiel pour un salaire mensuel de 500 euros. Certains n’ont pas droit aux indemnités journalières de maladie. Effectuant moins de 200 heures par trimestre, ils n’atteignent pas le seuil pour pouvoir en bénéficier.

Depuis le 11 mars, vingt salariés sur vingt et un de TFN, soutenus par les militants CGT des Finances publiques, se font entendre. Ils ont défilé dans le centre des Finances du 20^e puis, le lendemain, dans celui du 8^e, allant à la rencontre de leurs collègues pour les encourager à les rejoindre. Vendredi 13 mars, ils ont rencontré les salariés du centre des Finances publiques du 2^e et lundi 16 ils ont manifesté devant la direction régionale des Finances publiques à

Réaumur. Le directeur régional de TFN comme celui des Finances publiques ne veulent rien entendre... pour l’instant. Les salariés sont déterminés et ils savent que, par la grève, ils obligeront leur patron à discuter de leurs revendications : 500 euros de prime de fin d’année, 16 heures de travail minimum, retrait des sanctions contre une salariée, droit à la formation professionnelle, etc.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l’Union communiste internationaliste

L’Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu’organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l’humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l’épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l’anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l’égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n’ont aucun intérêt personnel au maintien de l’actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l’État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n’ont pas de patrie et qu’un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s’affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n’avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d’Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal mars 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d’Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d’Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu’il faut mettre fin à l’organisation sociale actuelle basée sur l’exploitation, le profit privé et la concurrence. C’est à eux que nous faisons appel aujourd’hui pour verser à notre souscription. Merci d’adresser vos dons par chèque libellé à l’ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l’adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l’envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d’impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d’impôt de 200 €, à

condition que l’impôt sur le revenu dépasse cette somme. L’association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d’une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d’abonnement

Je souhaite m’abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l’ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l’Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l’Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Brésil : les raisons du mécontentement

Les manifestations du dimanche 15 mars contre la corruption et contre la présidente Dilma Rousseff ont rassemblé plus d'un million et demi de personnes dans plus de 80 villes brésiliennes. Ils étaient un million à Sao Paulo, capitale économique du pays et fief de l'opposition de droite. Cela rappelle juin 2013, quand des millions de gens manifestaient contre les hausses des tarifs des transports et les gaspillages de la Coupe du monde de football.

Cette fois, la droite semble être à l'initiative du mouvement, alors qu'en juin 2013 elle avait pris le train en route. Mais les raisons sont au fond les mêmes : les difficultés de la vie en période de crise, dans une société mal développée où les grands groupes font la loi.

La première revendication était la fin de la corruption, incarnée aujourd'hui par l'affaire Petrobras : un système de financement illégal des politiciens et des partis par le biais de contrats de travaux surfacturés passés par la compagnie pétrolière nationale. 49 politiciens sont accusés,

de gauche et de droite, en majorité du camp gouvernemental : 22 députés, 13 sénateurs, deux gouverneurs en fonction, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, le trésorier du parti de la présidente (le Parti des travailleurs, PT), un ex-président de la République, d'ex-Premiers ministres et ministres, etc.

Mais une affaire de corruption, même mettant en cause des milliards de dollars, ne suffit pas forcément pour mobiliser autant de monde. Cette affaire éclate au moment où, en douze mois, l'inflation est montée à 7,7 % tandis que la monnaie nationale chutait de

30 % par rapport au dollar, au moment où le chômage croît, où les prix et les tarifs augmentent, en particulier ceux de l'essence, des transports et de l'électricité.

Car Dilma Rousseff, reniant toutes ses promesses électorales de fin 2014, a lancé un sévère plan d'austérité destiné à réduire de 34 milliards d'euros les dépenses de l'État. Les ministères les plus frappés sont l'Éducation (-31 %), la Santé (-6,7 %), le Développement social (-9,4 %), qui gère en particulier le programme Bolsa familia d'aide à 13 millions de familles pauvres. Les impôts augmentent, en particulier les indirects. L'allocation chômage va être limitée, alors que l'État réduit ses investissements d'infrastructures. Cela frappe la classe ouvrière et les couches populaires en général. Et ces économies permettront de poursuivre les cadeaux à la bourgeoisie, en particulier le paiement de la dette de l'État qui consomme 47 % du

budget national. Car il n'est pas question de toucher à la finance ni aux grandes fortunes.

Le mécontentement populaire se tourne donc contre la présidente et le gouvernement en exercice, mais pourrait toucher aussi bien l'opposition de droite, qui a mené au gouvernement la même politique, et qui la mène là où elle est au pouvoir, dans l'État de Sao Paulo par exemple. Cette opposition de droite est bien sûr d'accord avec les plans d'austérité, et trempe elle aussi dans de multiples affaires de corruption, y compris dans celle de Petrobras. D'ailleurs elle ne réclame pas la destitution de la présidente, qui mettrait au pouvoir un homme de la droite gouvernementale, mais prépare les élections de 2018, qu'elle espère bien gagner.

Les partis et syndicats du camp gouvernemental ont mobilisé vendredi 13 mars pour défendre Dilma Rousseff et Petrobras, accusant

la droite de putschisme. Mais les dizaines de milliers de gens qu'ils ont rassemblés n'étaient guère enthousiastes. Et pour cause : à Bahia, par exemple, un des principaux orateurs était un ancien président de Petrobras, membre du PT, dont le principal exploit est d'avoir fait passer de 2 à 18,8 milliards de dollars la facture pour la construction d'une raffinerie dans l'État de Pernambouc.

Dilma Rousseff veut aujourd'hui calmer les manifestants, dont certains à Rio réclamaient même une intervention de l'armée, trente ans jour pour jour après la fin de la dictature militaire. Elle dit qu'elle va s'attaquer à la corruption et veiller à répartir équitablement les sacrifices « nécessaires ». Elle n'en fera bien évidemment rien, car cela nécessiterait de s'en prendre à la bourgeoisie et à son système.

Vincent Gelas

Fil rouge

Dassault, tout est à vendre

Serge Dassault, sixième fortune de France avec 13 milliards d'euros au compteur, avait été mis en examen pour achat de votes et complicité de financement illicite de campagne électorale. Il serait, en tant que sénateur, sous le coup d'une nouvelle enquête pour blanchiment de fraude fiscale et recette d'abus de bien social, pour n'avoir pas déclaré plusieurs millions d'euros sur divers comptes en Suisse et au Luxembourg.

Le pauvre ne comprend pas. Quand il s'achète un château, il paye et personne ne l'embête. Pourquoi lui

chercher des poux quand il achète une place de maire ou de sénateur ?

Le peuple ne vote plus ? Au moins qu'il paye !

L'abstention menace d'atteindre des records, en particulier dans l'électorat de gauche. Allez savoir pourquoi...

Aussi le député écologiste de Rugy veut-il rendre le vote obligatoire. « Ça peut être une piste », a approuvé le secrétaire national du PS, Cambadélis. Quant au directeur de la fondation Jean-Jaurès, il vient de publier une note dans ce sens, qui prévoit que les réfractaires soient sanctionnés

par une amende.

Vu le nombre d'absentéistes, cela pourrait faire une jolie rentrée pour le budget. Vous voyez qu'on peut résoudre les problèmes !

Les lunettes roses de Berger

Alors que quatre confédérations syndicales préparent une journée de grève contre l'austérité, le secrétaire de la CFDT, Laurent Berger, a expliqué pourquoi il n'y participerait pas. D'après ce syndicaliste, en France « il y a de la rigueur, des gens en bavent, mais il n'y a pas d'austérité » ; ce n'est ni la Grèce ni l'Espagne, donc aucune raison de manifester.

Le patronat étrangle les travailleurs, le PS tient la corde, Berger attend de voir si c'est grave.

Waterloo, morne pièce

La diplomatie française vient de remporter une bataille : elle a imposé à la Belgique de ne pas mettre en circulation une pièce de 2 euros célébrant le bicentenaire de Waterloo, défaite napoléonienne.

Les diplomates français disent qu'ils ont voulu éviter une affaire « préjudiciable, dans un contexte où les gouvernements de l'Eurozone tentent de renforcer l'unité et la coopération au sein de l'union monétaire ». Mais suffit-il d'une allusion à Waterloo pour que l'Union risque la Bérézina ?

Allemagne : baptisé un jour, contribuable toujours !

En Allemagne, les Églises ont le droit d'empocher un impôt supplémentaire de 8 à 9 % selon le Land, prélevé à la source, sur le revenu de leurs ouailles. Avec leur accord, mais parfois sans... Un Français émigré à Berlin, baptisé, s'était déclaré « sans religion » pour éviter de payer ce denier du culte, imposé à tous les sens du terme.

Mais un bon berger sait ramener au troupeau la brebis égarée. L'évêché berlinois a récupéré auprès du diocèse français le certificat de baptême du récalcitrant et, avec la bénédiction du fisc allemand, a pu lui prélever la dîme de 550 euros.

Au nom du pèze, du fisc et du Saint Profit.

Camille Lulle

Une pièce de 2 euros pour commémorer Waterloo ?



Lisez la revue Lutte de Classe

N° 166 - mars 2015

Grèce

Après la victoire de Syriza

Burkina Faso

L'insurrection populaire a chassé Compaoré mais l'armée contrôle sa succession

Irak et Syrie

Chronique d'une catastrophe annoncée

France

Dieudonné et Soral, ces deux figures de l'extrême droite

États-Unis

L'eau en Californie : plus précieuse que l'or

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,76 euro

